

GUÉNANGE À LA UNE



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE GUÉNANGE

NUMÉRO 04



INAUGURATION DE LA CANOPÉE



OCTOBRE ROSE : LA MÉTÉO N'A PAS DÉCOURAGÉ LES GUÉNANGEOIS



ÇA BOUGE À LA SALLE VOLTAIRE



LE PÔLE ADOS DE SORTIE !

QUELQUES TEMPS FORTS



Des parties de jeux endiablées lors du Week-end des Assos en septembre



Pour sa 4^{ème} édition, le TEAM (Tournoi des Écoles de handball de l'Arc Mosellan) a rassemblé 550 sportifs en juin au stade Léo Lagrange



La cour de l'école Sainte Scholastique en fête lors de la kermesse de fin d'année



Un moment convivial entre élus et agents lors du barbecue de juillet



La présentation de France Services aux secrétaires des mairies des communes voisines en juin



Les enfants du centre aéré ont testé en avant-première le self-service de La Canopée en août



La prise de fonction de Monsieur Gatti en tant que Directeur Général des Services, en octobre



Les Noces de Diamant des époux Pasquet

N°04 SOMMAIRE

- 4 FOCUS SUR :
- 6 LA CANOPÉE
- 8 UNE VILLE POUR UNE JEUNESSE ÉCOCITOYENNE
- 10 UNE VILLE QUI AMÉNAGE DES LIEUX DE VIE ET QUI ASSURE LA SÉCURITÉ
- 12 UNE VILLE EN ÉVOLUTION
- 14 UNE VILLE QUI ACCOMPAGNE
- 16 UNE VILLE SPORTIVE ET ENGAGÉE
- 18 UNE VILLE QUI BOUGE
- 20 LA PAROLE AUX LOCAUX
- 22 ÉTAT CIVIL
- 23 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Guénange à la Une - Journal d'information de la ville de Guénange - Novembre 2022
1 Place de l'Hôtel de Ville, 57310 Guénange
Téléphone : 03 82 82 64 39
Suivez-nous : www.guenange.fr
Adresse mail : guenange.mairie@guenange.com
Directeur de la publication : le Maire, Pierre Tacconi
Directrice de la communication : Jennifer Roser
Conception et réalisation : le service communication
Crédits Photos : la ville de Guénange
Impression : Imprimerie DIGIT OFFSET
Tirage : 3600 exemplaires sur papier recyclé

Éditorial

PIERRE TACCONI
MAIRE DE GUÉNANGE



« Chères Guénangeoises,
chers Guénangeois,

La crise énergétique que nous traversons, liée à la guerre en Ukraine, et les événements mondiaux et nationaux nous amènent chaque jour à nous réinventer : les hausses des coûts se répercutent sur chaque ménage et comme j'en faisais écho dans le précédent bulletin municipal, la commune est également très lourdement impactée.

Plus que jamais, la situation environnementale se dégrade de manière forte et croissante, avec une année 2022 annoncée comme la plus chaude et la plus sèche jamais enregistrée en France, pour le moment...

Face à ces enjeux majeurs, j'engage la commune à aller de l'avant pour trouver des solutions durables, sans s'écarter du souci permanent de bien utiliser l'argent public.

Sans attendre les conclusions du rapport énergétique que nous avons engagé cette année concernant nos bâtiments publics, des actions simples et efficaces nous permettent déjà d'agir concrètement : la baisse des températures de chauffage des bâtiments municipaux, le retardement de l'allumage annuel des chaudières et pour la première fois, le remplacement de l'ancien éclairage de la commune par de l'éclairage LED, plus durable et plus écologique.

Lors de la campagne des municipales, je vous annonçais l'objectif de redonner un cadre de vie agréable par un urbanisme raisonné prenant en considération l'environnement.

Afin d'assumer cette ambition, nous avons annoncé le projet de restructuration du cœur de ville autour de la mairie et de sa place : la rénovation énergétique de la mairie générera des économies, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, un espace d'accueil repensé servira à vous accompagner au mieux dans vos démarches et la requalification de la place garantira la reconnexion des différents lieux de vie de la commune.

Ce projet de rénovation urbaine est compris de tous : la qualité des rapports créés avec nos partenaires et financeurs devrait offrir à Guénange un soutien financier fort de la part

des collectivités (département, région, ...) et de l'État. Le sous-préfet de Thionville est venu personnellement visiter le futur chantier qui développera les qualités énergétiques et environnementales de nos infrastructures.

Les plus jeunes ne seront pas en reste. En effet, après une première diminution de la congestion routière suite aux modifications du régime de circulation de la rue Mozart, la rénovation à venir de celle-ci favorisera les déplacements sécurisés de nos écoliers et collégiens grâce aux futurs aménagements piétons et cyclables.

Renforcer la sécurité des Guénangeois est au centre de mes priorités. Vous m'avez fait part de vos préoccupations lors des visites de quartier : le réaménagement de certains carrefours dangereux ou encore l'extension de la vidéosurveillance gérée par notre police municipale constituent des pistes d'action dans le plan d'amélioration de la commune.

Vous avez également pu le remarquer, le parc du Taureau entame sa mutation avec le renforcement de la végétalisation, la réfection de la roselière et la rénovation des anciens jeux. L'ajout d'une aire de jeux en bois pour enfants, de structures dédiées au sport en extérieur et d'un espace adapté aux enfants porteurs de handicap feront de ce parc un lieu de partage familial.

Les festivités de fin d'année nous aideront à reconstruire ces moments de vie mis à mal par deux ans de pandémie. Laissons-nous succomber à la magie de Noël avec le programme que vous pourrez découvrir en 4^{ème} de couverture dans lequel le Saint Patron des écoliers et le Père Noël sont mis à l'honneur.

L'année 2023 s'ouvre devant nous et les projets que nous avons lancés permettront d'appuyer la nouvelle dynamique de notre commune.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire,
Pierre Tacconi

FOCUS SUR :

LES GLYCINES : LA RÉFLEXION DÉBUTE

La ville est propriétaire des murs de la maison de retraite Les Glycines créée en 1995 et siège à son conseil d'administration. Celle-ci est gérée par l'association Théras Santé, liée à la commune par une convention reconductible tous les trois ans.

Suite à la sollicitation de l'association en mars 2022 d'acquiescer l'établissement et afin de respecter les délais contractuels évitant la reconduction automatique de cette convention, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à ouvrir une réflexion permettant la réévaluation du partenariat existant par délibération du 29 septembre 2022.

Entre la cession de l'établissement et la renégociation des termes de la convention actuelle auprès du gestionnaire Théras Santé, ou d'un autre gestionnaire-acquéreur, rien n'est encore décidé.

Il convient en effet de déterminer la meilleure manière d'envisager l'avenir de la maison de retraite, qui accueille aujourd'hui 77 résidents dont 25 Guénangeois.

Cette question se pose à la fois au regard des travaux de mise aux normes à effectuer dans l'EHPAD dont la charge incomberait à la commune de Guénange, mais surtout de la nécessaire amélioration de la qualité de vie de nos anciens au sein de cet établissement. Cette amélioration des conditions d'accueil dépend notamment des travaux non réalisés jusqu'alors.

Ainsi l'estimation réalisée par Théras Santé pour la réhabilitation partielle de l'établissement met en avant des besoins urgents : l'isolation extérieure (247 000 €), la réfection des fenêtres et l'installation de volets (270

000 €), ou encore le bouclage du réseau d'eau chaude comme le préconise la loi de 2005 (260 000 €). Les coûts de mise aux normes ou de confort énergétique sont rendus nécessaires pour l'accueil de nos résidents dans de bonnes conditions.

Ces travaux, qu'ils soient à la charge de la mairie ou du nouvel acquéreur, se verront répercutés sur le bilan de l'établissement et affecteront d'autant les finances de la commune mais certainement aussi le coût du service.

Enfin, et comme le précise également la décision du Conseil Municipal, dans le cas où une cession serait actée, une convention sera établie avec l'acquéreur pour encadrer les modalités de gestion de l'établissement, notamment en matière d'amélioration continue de la qualité de confort et d'accueil.

Désormais, la municipalité va étudier les diverses options possibles et agira dans l'intérêt de la ville et des résidents.

LES COMMISSIONS DES ÉLUS

Suite au Conseil Municipal de septembre 2022, voici la nouvelle liste des adjoints, ainsi que leurs commissions et attributions.



Patrick FRASCHINI
Adjoint à l'urbanisme et aux travaux



Mathilde BONAN
Adjointe à la vie scolaire et à la proximité



Marc SCHIVRE
Adjoint aux affaires sociales et vice président du CCAS



Isabelle NOIROT
Adjointe à l'environnement et au développement durable



Dominique Carré
Adjoint à la sécurité et à l'accessibilité



Jennifer ROSER
Adjointe à la culture et à la communication



Michael BERTOLLOTTI
Adjoint à la jeunesse et aux sports

Monsieur Vincent EHRHARDT : élu conseiller municipal délégué au suivi des marchés publics et des délégations de service public.

TRAVAUX ET URBANISME

FRASCHINI Patrick,
Vice-Président

LEBACQ Laurent
ROGER Dominique
SIEGWARTH Daniel
WACHOWIAK Yann
VILLARRUBIA Elvire

PROXIMITÉ - DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

BONAN Mathilde,
Vice-Présidente

LEBACQ Laurent
ROTUREAU Anthony
EHRHARDT Vincent
SIMECSEK Florian
BALLAND Eric

VIE SCOLAIRE

BONAN Mathilde,
Vice-Présidente

ARHARBI Nadia
BAGNASCO Sylvain
BEURTON Christelle
POCH Stéphanie
BELKACEM Smaïl

AFFAIRES SOCIALES

SCHIVRE Marc,
Vice-Président

ARHARBI Nadia
KACIOUI Maria
CHAMPION Sophie
EHRHARDT Vincent
BROSSARD Valérie

ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOIROT Isabelle,
Vice-Présidente

BAGNASCO Sylvain
KACIOUI Marie
EHRHARDT Vincent
SIEGWARTH Daniel
SIMECSEK Florian
GUILBERT Matthieu

SÉCURITÉ ACCESSIBILITÉ

CARRÉ Dominique,
Vice-Président

BEURTON Christelle
CINTAS Marie-Rose
KOWALCZYK Maryline
ROGER Dominique
ROTUREAU Anthony
VILLARRUBIA Elvire

CULTURE ET COMMUNICATION

ROSER Jennifer,
Vice-Présidente

CHAMPION Sophie
KOWALCZYK Maryline
ROTUREAU Anthony
WACHOWIAK Yann
DANOVARO Martine
GUILBERT Matthieu

JEUNESSE - SPORT

BERTOLLOTTI Michael,
Vice-Président

CINTAS Marie-Rose
LEBACQ Laurent
POCH Stéphanie
DANOVARO Martine
BALLAND Eric

ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Après une concertation avec la population en avril 2022, lors d'une discussion participative à la salle Voltaire, la municipalité a dans un premier temps procédé à un test, et a fait le choix de couper l'éclairage public durant l'été, sur certains boulevards, de 1h00 à 4h00 du matin.

Cette expérience, prolongée depuis, a permis à la commune une réduction des consommations. Ces économies seront réinvesties dans des équipements LED pour la commune.

À noter que cette économie permet de couvrir (en partie) le changement de 124 lampes sodium en LED. C'est ce qu'on appelle le fameux « relamping ». La ville a actuellement 1600 candélabres sur le parc, et le relamping a déjà commencé début novembre. Aujourd'hui, avec cette opération, c'est plus de 20% du parc de la commune qui est équipé d'équipements LED. Il faudra néanmoins poursuivre nos efforts pour atteindre l'objectif de 100% de LED remplacées.

LE RELAMPING, C'EST QUOI ?

Le « relamping », ou relampage en français, consiste à remplacer un système d'éclairage par un dispositif plus économe en énergie, utilisant la technologie LED notamment. Cette opération offre de nombreux avantages, tant sur le plan financier qu'environnemental.



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ET DES COÛTS DE MAINTENANCE



MEILLEURE QUALITÉ D'ÉCLAIRAGE



LUMINAIRES PLUS ÉCOLOGIQUES



Un petit point technique :

Les 124 luminaires qui ont été remplacés sont équipés d'ampoules consommant 173 W à l'heure.

Nos nouveaux luminaires LED consomment 60 W à l'heure, soit 3 fois moins, représentant ainsi une économie de 57 280 kW à l'année pour la ville de Guénange.

Un autre avantage de la LED est de remplacer les lampes sodium (orange) par des couleurs plus naturelles.

La consultation d'entreprise est terminée, les travaux de relampage des boulevards de la ville débuteront fin 2022.

D'un point de vue écologique, les études sont formelles : l'éclairage artificiel nocturne est désastreux pour la biodiversité.

En effet, si l'on considère que 28% des vertébrés et 64% des invertébrés vivent partiellement ou exclusivement la nuit, il faut bien noter que les lumières artificielles perturbent allègrement leur cycle de vie.

Les insectes s'épuisent autour des lampadaires, et les chauves-souris sont privées de nourriture : leurs proies attirées par la lumière, il est difficile pour les chauves-souris de chasser. Les oiseaux, eux, se retrouvent complètement désorientés par les halos de lumières qui perturbent leur trajectoire et allongent leur itinéraire.

« Enfin, cerise sur le gâteau, un ciel étoilé s'offre à vous, sans plus aucune nuisance artificielle, profitez-en ! » ajoute, conquise, Madame Noiro, adjointe à l'Environnement et au Développement Durable.



RÉDUIRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT, POURQUOI ?



ÉCONOMIE

Réduire le temps d'allumage, c'est réduire la consommation électrique de 20 à 30%. Les économies réalisées seront réinvesties dans des équipements LED pour la commune.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le fait d'éteindre l'éclairage public pendant quelques heures permet aux espèces de retrouver leur cycle naturel.



SÉCURITÉ DE L'HABITAT



Les forces de police, ainsi que les statistiques, démontrent que les cambriolages ont lieu plus facilement en plein jour, ou la nuit dans des zones éclairées. Les voleurs sont en effet plus repérables sous la nuit noire (utilisation de la lampe torche).

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Par réflexe, les automobilistes réduisent leur vitesse dans les zones non éclairées, celles-ci deviennent donc moins accidentogènes.



OBSERVATION DU CIEL

Cerise sur le gâteau, la voie lactée n'en sera que plus facile à admirer !

ET NOËL DANS TOUT ÇA ?



Les illuminations de Noël sont en LED, et respectent de ce fait nos exigences économiques. De plus, celles-ci seront soumises aux mêmes « règles » que l'éclairage public, et seront donc également coupées de 1h00 à 4h00 du matin, selon les secteurs concernés.

Pas d'inquiétude donc, la magie de Noël opérera bel et bien cette année à Guénange !

LA CANOPÉE

UNE RENTRÉE PROMETTEUSE

La rentrée des classes a enfin eu lieu dans les nouveaux locaux pour nos élèves auparavant scolarisés à Saint-Matthieu.

La Canopée a ouvert ses portes aux 123 élèves de maternelle dans des locaux neufs et aux 224 élèves de l'école élémentaire dans des locaux rénovés.



Les élèves ont alors pu découvrir leur école, et tous les avantages qu'elle offre pour un apprentissage dans des conditions des plus favorables. Pour ce faire, l'optimisation des locaux a été étudiée. La mutualisation des espaces périscolaires, composés entre autres de deux salles de restauration, d'une salle de motricité et d'une salle d'activité en rez-de-chaussée, mais aussi de six grandes salles à l'étage (Salle d'arts, de science, de musique) s'inscrit dans une convention établie entre la direction de l'école et celle du périscolaire. Une des salles est complètement dédiée à la cinquième classe de maternelle ayant ouvert à la rentrée, et une salle de lecture est, elle aussi, complètement allouée aux élèves de maternelle. Une autre salle servira aux différents intervenants durant le temps scolaire (religion, RASED, cours de langues étrangères, médecine scolaire).

Pour en arriver à ce résultat, ce n'était pas sans compter sur le travail apprécié de nos agents du service technique, de nos agents du service périscolaire et de nos ATSEM, pour ne citer qu'eux. Tous les services ont été, à un moment ou à un autre, sollicités sur ce projet d'envergure.

Ce travail fut mené de concert avec le corps enseignant pour qui un déménagement aussi conséquent n'est pas chose facile à organiser. Ce sont tout de même 15 salles de classe, sans compter les espaces communs, qui ont dû être déménagés et réaménagés durant l'été.

Le cadre agréable (la cour de récréation au calme, sans circulation et sans passage piétonnier à proximité) permet aux élèves de se retrouver dans un cocon de verdure aux portes de la forêt. Une aire de jeux a été spécialement installée pour les élèves de maternelle, et les enfants inscrits au périscolaire pourront également en profiter.

Dans les 10 classes d'élémentaire, en cohérence avec la démarche environnementale souhaitée, une partie du mobilier a été conservée et des coins détente installés en fonction des besoins

identifiés au préalable. Les ENI (écrans numériques intégrés) sont un outil qui a pu être installé grâce aux subventions accordées par le Département dans le cadre du projet Fus@e, auquel la Ville a fait le choix d'adhérer. Il est d'ailleurs prévu de continuer d'équiper nos classes au fur et à mesure avec ces tablettes interactives géantes qui rendent le contenu pédagogique plus ludique.

« L'ENI offre des fonctionnalités variées. Il permet de travailler normalement à l'aide d'un tableau blanc et d'un stylet qui offre la possibilité d'écrire de manière naturelle, en utilisant des outils intégrés comme les accessoires géométriques. Par ailleurs, les applications installées ou à télécharger permettent également d'utiliser des fonctions et des activités interactives et motivent les élèves pour les apprentissages. », nous indique Madame De Biase, enseignante en CM1-CM2

Pour cette première rentrée, tout était donc prêt, et c'est dans cette école que le préfet de la Moselle Laurent Touvet, ainsi que le directeur académique Olivier Cottet, ont décidé de faire également leur rentrée. Accueillis par Pierre Tacconi, Madame Roser, Madame Laurini (Directrice du groupe scolaire) et Madame Lorrach (Inspectrice de la circonscription), ils ont visité les locaux et écouté des élèves qui leur récitaient une poésie ou encore leur présentaient le projet d'ATE (Aire terrestre éducative) sur lequel l'école travaille déjà depuis plus d'un an.



La rentrée maintenant faite et le corps enseignant ayant pris possession des lieux, il était enfin temps de procéder à l'inauguration du groupe scolaire et périscolaire « La Canopée ». Quelle impressionnante présence d'Élus venus valoriser l'orientation donnée à ce projet ! En effet, étaient présents : Monsieur Thierry Hégay, Sous-Préfet de l'arrondissement de Thionville, Madame Isabelle Rauch, Députée de la Moselle, Monsieur Jean-Marie Mizzon, Sénateur de la Moselle, Monsieur Patrick Weiten, Président du Conseil Départemental, Madame Nathalie Colin-Osterlé, Députée Européenne, Madame Stéphanie Kis, Conseillère Régionale, Monsieur Arnaud Spet, Président de la CCAM, et Monsieur Dahlem, Président de la CAF.

La décoration faite par l'ONF pour l'occasion permet de marquer la volonté municipale d'orienter la ville vers un comportement plus axé sur le développement durable. Cette philosophie est désormais partagée par nos écoles et ce sont dorénavant plusieurs projets qui naissent de cette tendance amenée à durer dans le temps.

La citation de Wangari Muta Maathai ornant la façade de l'établissement illustre ce point de vue :

« Plantons des arbres et les racines de notre avenir s'enfonceront dans le sol et une canopée de l'espoir s'élèvera vers le ciel. »



Pour rendre le moment encore plus festif et parce que les élèves sont fiers de leur nouvelle école, c'est en chanson, sur un air bien connu de Michel Delpech, que quelques enfants du périscolaire ont repris avec talent et enthousiasme « Fais comme l'oiseau » sous le préau.

La visite des locaux, en compagnie de l'architecte, Madame Gilles (Dynamo associés), a permis de faire constater que l'isolation phonique des salles de classe fait très bien son travail, pour une meilleure qualité d'apprentissage en classe. Dans la salle de restauration, cette même isolation permet de profiter pleinement du temps de repos et de calme espéré durant la prise du repas.

Cette inauguration fut l'occasion de présenter aux invités le self, installé pendant l'été. Cette décision, prise par l'équipe municipale, a l'avantage non seulement de faire gagner les élèves en autonomie, mais aussi de leur faire prendre conscience du contenu de leur plateau et d'évoquer les problématiques de gaspillage alimentaire.



UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES



Fin septembre, les parents d'élèves ont découvert l'école lors d'une journée portes ouvertes suivie d'un goûter. L'évènement était organisé en collaboration avec l'APE les Lucioles (Association de Parents d'Élèves) et a permis à de nombreux parents de visiter les locaux.

Ils étaient nombreux à avoir répondu présents et ont apprécié de faire le tour de l'école et du périscolaire en toute convivialité.

En effet, ça n'est pas tous les jours que les parents ont la possibilité de voir où et comment évolue leur enfant lorsqu'il passe la journée à l'école.

Un parent d'élève scolarisé en CM2 et fréquentant également le périscolaire, nous donne son sentiment suite à cette journée porte ouvertes :

« Je suis très contente que mon fils puisse profiter

de cette nouvelle école par rapport à l'ancienne qui était vétuste. Même si je trouve que la cour et les salles de classe sont un peu plus petites, les ENI sont très pratiques et innovants. L'ascenseur est judicieux pour les enfants à mobilité réduite ou en béquilles. Concernant la salle de restauration, je trouve ça très bien d'avoir pensé au tri des déchets, cela permet de responsabiliser les enfants. »

Nous avons également demandé son avis sur la nouvelle école à Flavio, élève de CM2 :

« Ma nouvelle école est très belle et moderne. Il manque d'abris quand il pleut mais j'adore les ENI ! »



PLANTONS DES ARBRES



4 arbres ont été plantés dans la cour en l'honneur du Sous-préfet Thierry Hégay, du Président de département Patrick Weiten, de Monsieur le Maire Pierre Tacconi et de la directrice de La Canopée, Madame Laurini. Ci-dessus, le ginkgo biloba qui lui a été attribué.

ENTRETIEN AVEC JENNIFER ROSER, ADJOINTE AU MAIRE : DES AFFAIRES SCOLAIRES À LA CULTURE



Madame Roser, avant votre prise de fonction en tant qu'adjointe aux affaires scolaires, vous étiez déjà très investie dans la vie scolaire de la commune, avec la création de l'APE (As-

sociation de Parents d'Élèves).

Pourquoi avez-vous eu envie de créer cette association ?

Plusieurs raisons m'ont motivée à cette époque : l'envie de soutenir les enseignants qui souhaitaient mener à bien des projets pédagogiques, acquérir du matériel et organiser des sorties scolaires. Pour cela, il fallait contribuer en temps et en idées. C'est grâce à l'association déjà existante « Les P'tites Mains » de l'école Sainte-Scholastique et à leurs conseils que je me suis lancée. Nous souhaitions aussi faire vivre l'école et organiser des évènements festifs, comme la kermesse, et soutenir les enseignants dans leur quotidien. Par ce biais, ce sont aussi les élèves que l'on soutient. J'ai deux enfants, un à l'élémentaire et un au collège. Je suis donc consciente des problématiques rencontrées au sein des écoles.

Mon engagement a toujours été naturel pour moi, la délégation aux affaires scolaires m'a permis d'intervenir à plus grande échelle et d'aborder les problématiques d'un autre point de vue, mais aussi de comprendre davantage les difficultés parfois rencontrées par le corps enseignant et les parents.

Quel a été le point d'attention immédiatement identifié ?

Il y en avait plusieurs, mais le problème de la répartition des élèves sur les trois écoles est celui qui a été le plus difficile à appréhender. Il faut prendre en compte tous les paramètres, à savoir le bien-être des élèves, des parents, mais aussi et surtout les effectifs par classe qui permettent ensuite aux élèves de travailler dans de bonnes conditions. C'est ce qui est et doit rester le critère le plus essentiel, même s'il est parfois difficile d'un point de vue humain de ne pas pouvoir accéder à toutes les demandes. La carte scolaire a été modifiée et cette nouvelle découpe devrait permettre de rééquilibrer les effectifs sur nos trois écoles, même si cela prend du temps et que les récentes constructions, entre autres, ont un impact sur le nombre d'élèves à Guénange (4 classes ont été ouvertes en deux ans). Nous avons travaillé à la fois avec les directrices des écoles, mais aussi avec la commission scolaire sur cette problématique. Ce sont, pour cette rentrée, 759 élèves qui sont scolarisés à Guénange.

Quel projet scolaire était pour vous déterminant à mettre en place sur les deux dernières années ?

Il a été très intéressant de construire, avec les élus de la commission scolaire et les enseignants d'élémentaire, le contenu du kit scolaire offert aux élèves du CP au CM2. Les avantages sont multiples comme

le coût moindre pour les familles, et le fait que les enfants aient tous le même matériel en classe. Ce kit est amené à évoluer, toujours en gardant à l'esprit la même logique : faire économiser les parents, mais aussi conserver tout ce qui peut l'être d'une année sur l'autre, dans un esprit de non gaspillage toujours bénéfique pour l'environnement. Dès la prochaine rentrée, une bonne partie du matériel, comme par exemple les ciseaux ou les taille-crayons, déjà achetés par la commune depuis deux ans, resteront en classe et seront remplacés, une fois abîmés, non pas par les parents mais par la ville. Je tiens à rappeler que sans le soutien du corps enseignant, ce genre de projets ne peut pas aboutir, car cela leur demande une adaptation non négligeable, et je tiens donc à les remercier pour cela.

Que représente pour vous le changement récent de délégation (des affaires scolaires à la culture) ?

J'habite Guénange depuis mes 4 ans, une partie de ma famille en est originaire, ce ne sont donc pas seulement les écoles qui me tiennent à cœur, mais la commune. Nous sommes élus non pas pour exercer nos fonctions dans une délégation spécifique, mais pour représenter les Guénangeois, quel que soit le domaine concerné. Prendre en charge la culture dans le but de poursuivre ce qui a déjà été amorcé depuis deux ans est donc logiquement tout aussi intéressant, le but étant de travailler dans la continuité de ce qui a été accompli par les élus de la commission culture.

UN LOGO CRÉÉ PAR LES ÉCOLIERS

Notre Conseil Municipal des Enfants a désigné en juillet, en présence de Pierre Tacconi et des deux directrices de nos écoles élémentaires, Madame Higuët (Sainte Scholastique) et Madame Laurini (La Canopée), les deux gagnants du concours de logo des écoles. Compte tenu de la volonté du Conseil Municipal des Enfants d'œuvrer en faveur de l'environnement, le thème était tout trouvé : le développement durable pour les uns, le nom de leur nouvelle école pour les autres.

Le concours a été organisé dans le courant de l'année scolaire 2021/2022, sous l'impulsion de Madame Roser et de Monsieur Bertolotti, qui animent tous deux le Conseil Municipal des Enfants de la ville. La consigne était claire : réaliser un logo tout neuf pour son école. Chaque enfant, du CP au CM2 a pu participer. Les enseignants ont encadré le projet avec brio, expliquant à leurs élèves le but et l'utilité d'un logo, et les ont également accompagnés dans la réalisation. Les élèves ont tant et si bien joué le jeu qu'il fut finalement fort difficile pour notre petit jury de définir les gagnants.

« Les réalisations étaient toutes épatantes, nous avons de vrais créatifs à Guénange ! » nous apprend Monsieur le Maire, qui a aidé le Conseil Municipal des Enfants dans sa décision. « Je tiens à féliciter tous les participants pour leur implication » ajoute-t-il.

Félicitations aux finalistes de chaque école :

À la Canopée :

Arrar Nadia, Abed Abdel Kabousse, Dufortin Djaëlya, Ravva Ettabet, Wafaa Belhachemi, Mailys Vedral, Anaëlle Gillet, Ibrahim Benledra, Emma Engelmann, Maëlle Bentz, Nathan Zethmeth, Arlan Hirtz, Khalil Bedaouche, Axel Bedhek, Mohamed Anis Benkhedimallah.

À Sainte-Scholastique :

Soanne Joly, Hadriel Prévost, Timéo DeLima Robinet, Lomé Fender, Lana Dangel, Noah Dourgham, Théléo Baldasso-Véry, Emael Schoepps, Elisa Cox, Liam Ngoko Sandio, Léna Andrade, Camille Dubois, Enola Mancier, Hortense Didier Baptiste, Rose Krafczyk.

Et les deux gagnants sont :
Khalil Bedaouche (La Canopée)
Enola Mancier (Sainte-Scholastique)

Les deux heureux gagnants ont reçu leur prix le 17 septembre, lors de l'inauguration de la Canopée, et non sans émotion ! L'équipe municipale remercie à nouveau le corps enseignant d'avoir accepté de participer à ce concours, les directrices d'avoir répondu favorablement à l'invitation pour être membres du jury final, et les jeunes élus pour leur implication.



PASSER D'UN DESSIN D'ENFANT À UN LOGO PROFESSIONNEL

Une fois les deux dessins gagnants choisis, le service communication de la ville de Guénange a ainsi pu procéder à la réalisation plus concrète des deux logos, afin que ceux-ci soient exploitables sous tous les supports envisageables, sous l'œil vigilant du Maire et des enfants du Conseil Municipal. Il fallait, en effet, garder l'essence des dessins originaux, pour rendre hommage au créateur, et on peut dire que c'est réussi !



LES ÉCOLES SOUS LA VIGILANCE DE LA MAIRIE

L'équipe municipale apporte une attention particulière à toutes ses écoles, et elle a à cœur de prendre en considération toutes les remarques des parents d'élèves, ainsi bien sûr que celles du corps enseignant.

Durant l'été la municipalité a d'ores et déjà entrepris certains projets, et mettra tout en œuvre pour poursuivre en ce sens, tout au long de l'année scolaire.

Le sol de la salle de jeu de l'école des Capucines, en carrelage, était glissant, et donc potentiellement dangereux en cas de chute. L'équipe municipale a pris en considération les remontées des enseignants de l'école, qui désespéraient de voir leur demande prise en compte depuis plusieurs années. Aussi, cet été, un nouveau sol souple en pvc a été installé dans la salle de jeux, apportant plus de chaleur, et surtout plus de sécurité lors des acrobaties des petits écoliers.

Le sol usé autour du toboggan dans la cour extérieure a également été remplacé.

Toujours dans un esprit de sécurité, le périscolaire préparera, avec la commission sécurité dirigée par Monsieur Carré, un joli projet : la réalisation de panneaux afin de sensibiliser les adultes aux risques de la vitesse sur la route. Ce projet sera bien évidemment l'occasion de rappeler aux écoliers les règles de base de la sécurité routière. Aussi, lors de la dernière semaine d'école en juin 2023, nos petits élèves de l'école Les Capucines mettront en pratique ces théories, puisqu'ils se rendront à pied au self de La Canopée. La vigilance sera bien sûr le mot d'ordre, mais ils en profiteront également pour découvrir le monde qui les entoure. Madame Noirot, adjointe au développement durable, prendra part à cette marche. Accompagnée de notre agent Nature Sophie Bolognini, elle pourra montrer aux enfants toute la biodiversité de Guénange, « pour de vrai » !

À l'instar de la maternelle Les Capucines, un sol souple en PVC a également été remis en état dans la salle de jeux de l'école Clair Matin. En 2023, les trois salles de classes de la maternelle feront à leur tour peau neuve.



UN PROGRAMME DE SEMAINE DÉVELOPPEMENT DURABLE RICHE ET VARIÉ À L'ATTENTION DES SCOLAIRES ET DU GRAND PUBLIC

La semaine de développement durable s'est déroulée du lundi 26 septembre au samedi 1^{er} octobre 2022.

Sensibiliser les enfants du CE2 au travers le jardin et son environnement en était le point d'orgue.

C'est ainsi qu'ils ont pu se familiariser à la fabrication de bombe à graines, à l'atelier « jardin vertueux » et à la découverte des fruits et légumes de saison. La plantation des premiers plants dans les bacs fabriqués par les jeunes d'APSIS EMERGENCE a eu lieu dans les deux groupes scolaires.

Les écoles de Guénange étant nouvellement labélisées « écoles E3D », la municipalité a souhaité intégrer les actions au sein des écoles : une évidence de porter une attention particulière aux enfants futurs écocitoyens de demain.

Dans cette optique, en partenariat avec la CCAM (Communauté de Communes de l'Arc Mosellan) des composteurs ont été installés dans chaque école.

Les enfants ont donc pu aborder l'essentiel du compostage au travers de l'activité dédiée.

À la salle Voltaire, l'ensemble des élémentaires a assisté à la pièce « Le P'tit Ecolo » où il était question d'écologie, du bien vivre ensemble, de l'amitié et de tolérance.

La commune est partenaire à la mise en place des projets scolaires décidés par les équipes pédagogiques des écoles.

L'école Sainte Scholastique s'engage dans la réduction, le tri et le recyclage des déchets. Mme Higuët précise par exemple que tous les vendredis après-midi les élèves nettoieront la cour.

Rien ne se perd, tout se transforme !

1/3 DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE MONDIALE EST GASPILLÉE



En France, plus de 10 millions de tonnes de déchets alimentaires sont jetés chaque année.



Dans le monde, chaque seconde, 41 200 Kg sont jetés, soit l'équivalent de 76 296 repas.

source ADEME

Tous les élémentaires de La Canopée ont été sensibilisés sur le gaspillage alimentaire et les différents outils pour éliminer ou limiter ces déchets. Cette notion a été abordée sur le temps de la restauration scolaire afin d'amener les enfants à réfléchir sur leur habitude de consommation.

Dans le cadre mensuel des ateliers durables (le 3^{ème} mercredi du mois), une formation à la conservation saine des légumes de saison par le biais de la lactofermentation a été dispensée, tout comme un échange autour de la permaculture animé par Muriel et Pascal de « Carc'estma-nature » au jardin partagé (attendant aux locaux d'APSIS Emergence).

Enfin, chacun a pu appréhender et ainsi identifier les chenilles processionnaires grâce à une exposition au centre social Louise Michel.



La ville, en partenariat avec la CCAM, reconduit l'opération de recyclage des sapins de Noël. Trois points de collecte seront à votre disposition du 2 au 16 janvier :

- Parking Place Saint-Benoit
- Parking du boulevard Benjamin Raspail
- Parking de l'ancienne mairie.

Les sapins doivent être déposés exempts de toute décoration, neige artificielle ou sac.

UNE VILLE QUI AMÉNAGE DES LIEUX DE VIE

LES AIRES DE JEUX

Pour la deuxième année consécutive, Monsieur le Maire accompagné des élus, parmi lesquels l'adjointe en charge de la démocratie participative, Mathilde Bonan, est venu à votre rencontre, quartier par quartier, afin de recueillir vos doléances et répondre à toutes vos questions concernant la commune.

Dans plusieurs quartiers, la vitesse suscite de l'inquiétude. La sécurité routière a ainsi été largement renforcée, grâce aux remontées des riverains et à la réactivité de la municipalité.

Parmi les remarques des Guéangeois, une a semblé se faire ressentir assez régulièrement : les aires de jeux à Guéange.

En effet, les opinions regrettaient un manque de squares dédiés aux enfants, mais aussi leur manque d'adaptation, notamment au skate-parc où la cohabitation entre petits et grands s'avérait dangereuse. Après concertation, la municipalité a fait installer des jeux dédiés aux plus jeunes, sur le terrain jouxtant le skate-

park, et permettant ainsi à toutes les tranches d'âge d'y trouver leur bonheur. Un point d'ombrage a également été installé, ainsi que deux bancs, pour permettre à toute la famille un moment plus serein.

Madame Noiroit, adjointe au Développement Durable et Monsieur Carré, adjoint à la Sécurité, ont sillonné toutes les aires de jeux de la commune afin d'analyser de manière pertinente les éléments à modifier. Toujours dans un esprit « anti gaspillage » cher à l'équipe municipale,

les élus ont ainsi réfléchi à comment remodeler et réorganiser ces fameux espaces. De nouveaux jeux ont été acquis et du matériel a pu être réemployé, enrichissant de ce fait les parcs existants.

Les adolescents ne seront pas en reste : une demande de subvention a été déposée afin d'accompagner la construction d'un terrain de basket en 3 contre 3 près du COSEC, les tables de ping pong du centre social ont été renouvelées, et la remise à neuf du City-stade est également au programme de 2023.



LE PARC DU TAUREAU



Toujours découlant d'une réflexion collective, le parc du Taureau a été la cible d'une attention toute particulière. Situé face à la gendarmerie, ce parc d'environ 2 hectares tient son objectif : l'inclusivité.

« Chaque tranche d'âge y trouvera un équipement adapté, de la balançoire aux agrès

urbains (pour une pratique sportive à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation) plutôt destinés aux adolescents et aux adultes » nous explique Monsieur Bertolotti, adjoint à la Jeunesse et au Sport. Étant également dotée de trois jeux spécialement adaptés pour les enfants en situation de handicap et PMR, l'aire de jeu se vaudra inclusive, et ceci afin que chacun puisse en profiter.



Pensé comme un véritable havre de paix verdoyant, puisqu'il sera une figure forte de la

trame verte et bleue, ce parc accueillera aussi de nouvelles plantations d'arbres, pour ombrager au maximum, tout en laissant de la visibilité pour ne pas gêner la surveillance des petits acrobates.

Ces arbres (tilleuls, charmes, et érables sycomores) mériteront tout notre respect, ils seront les garants d'un environnement agréable.

Il avait été en effet porté à connaissance durant l'été des actes de vandalisme sur certains arbres. Choquée, la municipalité a aussitôt réagi par le biais notamment de petites affiches ficelées sur les arbres meurtris, informant le public des conséquences désastreuses de ces agressions.

Aucune remontée de détérioration n'a été entendue depuis cet été et l'équipe municipale en profite d'ailleurs pour remercier tous les Guéangeois de leur vigilance.



Nombreux sont les Guéangeois qui se plient déjà à une des règles élémentaires du savoir-vivre ensemble, à savoir ramasser les déjections de leurs chiens. Cependant, quelques propriétaires réfractaires ne se prêtent pas au jeu et malheureusement c'est le confort de tous qui en est altéré.

Pour faciliter cette mission certes peu ragoûtante, la ville a mis à disposition de chaque propriétaire d'animal des canisacs (rue Jean Jaurès, boulevard Division Leclerc, boulevard du Parc, boulevard du Bois Carré) et prévoit de faire installer prochainement de nouvelles bornes de distribution.

Ces canisacs sont également à disposition des habitants en mairie ou dans les locaux d'Apsis Émergence.

La Municipalité a par ailleurs fait installer divers panneaux afin de bien insister auprès des derniers récalcitrants. La qualité de notre vie à tous en dépend !

Pour rappel, le non-ramassage de déjections canines est passible d'une amende de 135€.

ET QUI ASSURE LA SÉCURITÉ DE TOUS

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET CITOYENNETÉ

Les comportements inadaptés, le manque d'expérience ou de vigilance mais aussi la méconnaissance de règles parfois élémentaires alimentent les dangers de la route.

Pour autant, ceux-ci ne sont pas des fatalités. La sécurité, nous le savons, c'est l'affaire de tous. « Ce sujet, d'une importance capitale, mérite toute notre attention » indique Monsieur Carré, adjoint à la Sécurité et Cadre de vie.

Aussi, la municipalité a reconduit la Semaine de la Sécurité, Prévention et Citoyenneté, du 15 au 18 novembre 2022.

Le but est de sensibiliser les élèves aux com-

portements à adopter en matière de sécurité routière, au respect des règles du code de la route, au port des équipements et aux gestes des premiers secours.



Un atelier sécurité concernant les transports scolaires a été proposé aux collégiens.

Une simulation d'intervention sur un accident de voie publique a permis d'expliquer comment sont gérées les victimes d'accidents de la circulation.

La sensibilisation et la prévention étaient également articulées autour de deux problématiques liées à l'utilisation d'Internet et des jeux virtuels.

Comme à la précédente édition, la semaine s'est terminée par une soirée Quiz « Code de la Route », organisée par l'autoécole Jeannot.

LA POLICE MUNICIPALE SUR LE TERRAIN AVEC NOS ÉLÈVES

La police municipale (PM) a repris cette année le chemin de l'école à la rencontre des élèves, pour le traditionnel rallye piéton avec les classes de maternelle, CP et CE1.

Ensemble, ils empruntent les routes qui les mènent quotidiennement à l'école afin qu'ils s'entraînent à les traverser en toute sécurité. Sous l'œil avisé de notre PM, qui peut alors leur donner toutes les règles fondamentales à respecter, les enfants adoptent ainsi les bons réflexes.

La police municipale est parfois sollicitée par les enseignants pour d'autres projets liés à la sécurité, et c'est avec plaisir qu'elle les accompagne.

Ainsi, en avril la PM a assisté une classe de cours préparatoire lors d'un déplacement sur le parking de la République à Guénange en

vue de mettre sur les véhicules des contraventions poétiques. Ces « amendes » avaient pour but de sensibiliser les conducteurs sur la sécurité routière, tout en douceur.



La priorité à droite concerne tous les usagers de la route.



Pourtant, chaque semaine dans les rues de Guénange se déroulent divers exemples d'incivilités et de comportements non adaptés au code de la route.

Pour rappel, à Guénange, à l'approche d'une intersection et en l'absence d'une quelconque signalisation en matière de priorité, c'est la priorité à droite qui prime. Le conducteur doit laisser la priorité à tout véhicule venant d'une route située à sa droite.

La priorité à droite est la meilleure solution pour réduire la vitesse mais encore faut-il la respecter !

Dans Guénange, l'amplitude de la limitation de vitesse va de 15 à 50 km/h.

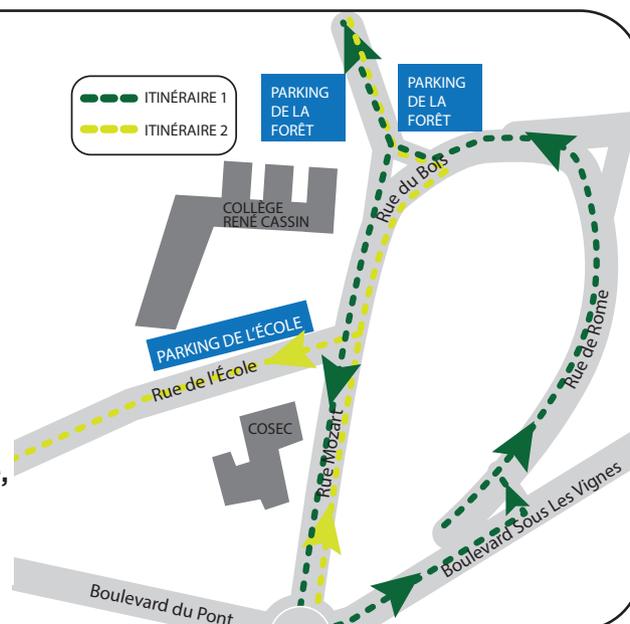
Faire un dépassement de véhicule dans la ville est interdit et passible d'une amende, sauf pour doubler les véhicules lents (tracteur, voiturette, vélo, etc). Dans ce cas, il faut respecter la limitation de vitesse maximale en vigueur.

La manœuvre ne justifie pas un excès de vitesse.

COLLÈGE RENÉ CASSIN ET GROUPE SCOLAIRE LA CANOPÉE

La municipalité a engagé une étude pour repenser l'espace de circulation entre le collège et le nouveau groupe scolaire.

Plusieurs solutions existent pour déposer vos enfants en toute sécurité, et dans le respect de tous les usagers !



UNE VILLE EN ÉVOLUTION

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022



Boulevard Sous les Vignes : Réfection complète du trottoir de la bibliothèque à Guénange-Chauffage, avec augmentation de la taille des fosses des arbres afin de les sauvegarder dans le temps.

La commission d'urbanisme travaille chaque année sur des travaux de réfection ou d'amélioration de nos voiries communales.

Cette année, l'enveloppe a été répartie dans les divers travaux que vous retrouverez en photos sur cette page. Il faudra également noter :

- Diverses interventions de blow - patcher dans la commune : solution innovante pour réaliser des réparations pérennes de la chaussée sur les fissures ou les « nids de poule » apparaissant souvent à la sortie de l'hiver.

- Reprise d'un aquadrain (afin d'évacuer les eaux pluviales) sur le bas de l'impasse desservant les

anciens ateliers techniques et l'entrée de service de La Canopée

- Remplacement du portail d'accès au tennis couvert rue des Ronces

- Fourniture et pose de bordures blocs roues parkings rue des 5 Pains

- Mise à niveau de la chambre de tirage France Telecom sur le parvis de La Canopée

- Création d'un avaloir rue Mozart pour capter les eaux qui ruissellent dans cette rue jusqu'au COSEC

- Travaux de signalisation visant à améliorer la sécurité des riverains des rues du Nain Noir, Eugène Pottier, et Lucie Aubrac.



Sécurisation d'un plateau surélevé au carrefour des rues Pierre de la Madie et Mont Cassin



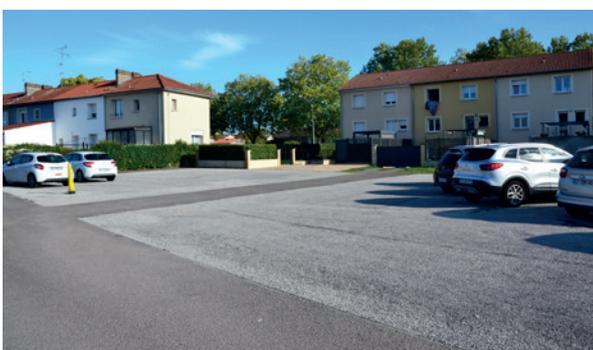
Aménagement d'écluses rue d'Uckange



Aménagement d'un trottoir et mise en œuvre d'un revêtement sur le parking au n°1A rue de Fleury



Boulevard de la Boucle : gravillonnage chemin d'accès aux garages.



Réaménagement du parking rue Mozart, face au COSEC et au Centre Social



Rampe d'accès à La Poste et modifications des stationnements Place de la République pour les personnes à Mobilité Réduite

RAPPEL SUR L’AFFICHAGE DE L’AUTORISATION D’URBANISME SUR LE TERRAIN

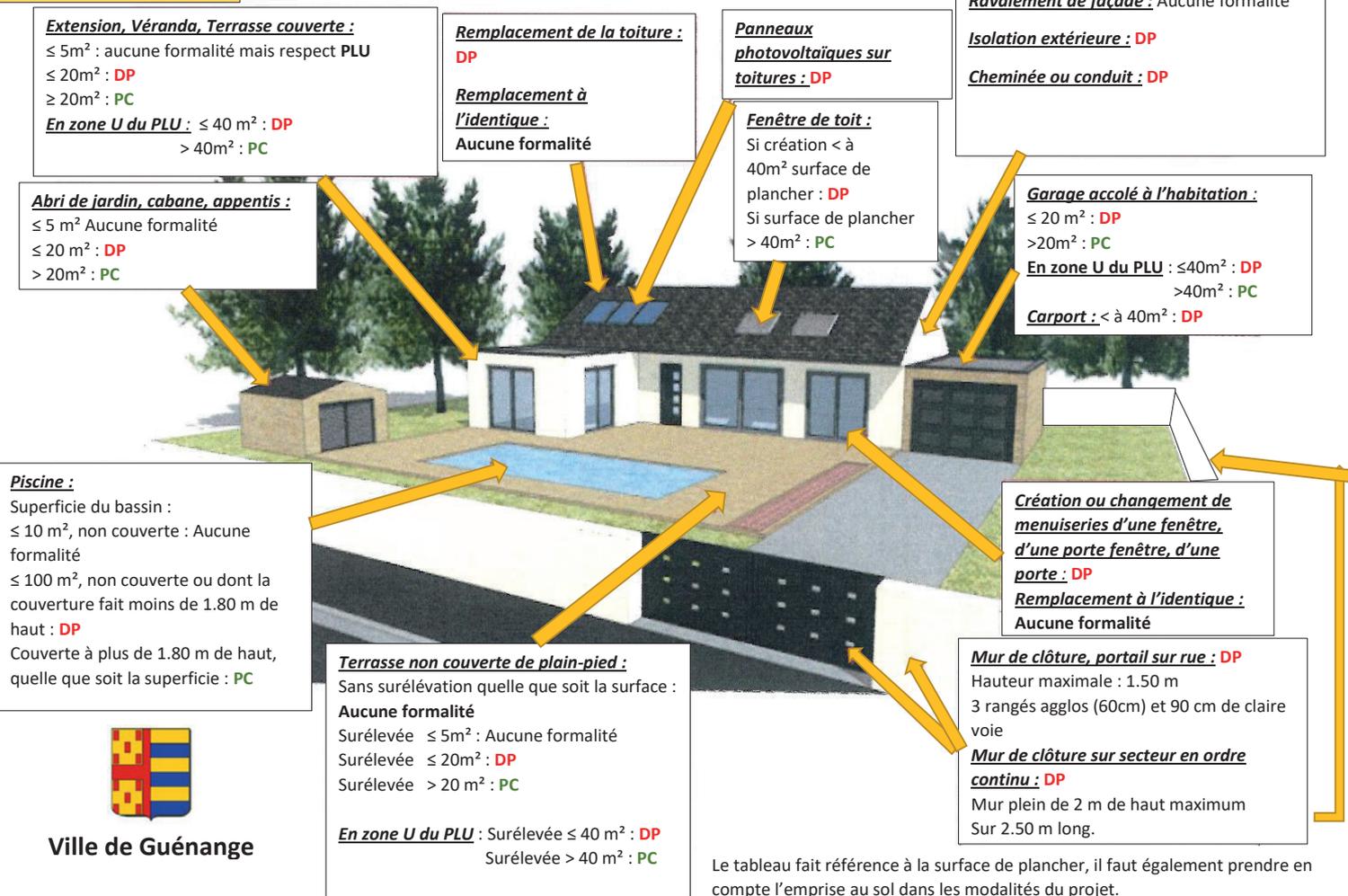


Dès qu’une autorisation d’urbanisme ou une décision de non opposition vous est accordée, vous avez l’obligation d’afficher cette autorisation sur votre terrain. Cet affichage doit être maintenu pendant toute la durée des travaux. L’affichage se fait grâce à un panneau rectangulaire d’au moins 80 centimètres de longueur et de largeur. Vous pouvez trouver ce type de panneau dans les magasins de bricolage.

Il doit être installé de telle sorte que les renseignements qu’il contient soient bien lisibles de la voie publique ou des espaces ouverts au public pendant toute la durée du chantier. Le panneau d’affichage doit impérativement mentionner les informations suivantes :

- Nom (pour un particulier)
- Raison sociale (pour une société civile)
- Dénomination sociale (pour une société commerciale)
- Nom de l’architecte auteur du projet architectural
- Date de délivrance du permis ou de la déclaration préalable et son numéro
- Nature du projet et la superficie du terrain
- La surface de plancher créée
- La hauteur de la construction
- Adresse de la mairie où le dossier peut être consulté
- Le droit de recours des tiers

DP : Déclaration préalable
PC : Permis de construire



Le tableau fait référence à la surface de plancher, il faut également prendre en compte l’emprise au sol dans les modalités du projet.

RÉCAPITULATIF DES DEMANDES D’AUTORISATION D’URBANISME POUR 2021 ET 2022		DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	DU 01/01/2022 AU 04/10/2022
CERTIFICATS D’URBANISME (principalement à la demande des notaires lors des ventes immobilières)	Instruits par le service urbanisme de la ville	132	99
DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX	Instruites par le service urbanisme de la ville	154	99
PERMIS DE CONSTRUIRE	Instruits par la communauté de communes de Cattenom et Environs	21	13
PERMIS D’AMÉNAGER (LOTISSEMENT)	Instruits par la communauté de communes de Cattenom et Environs	0	0

UNE VILLE QUI ACCOMPAGNE

LE CONTRAT DE VILLE

En France, 400 quartiers sont actuellement « marqués » Politique de la ville, c'est-à-dire qu'ils bénéficient d'un budget spécifique, délivré par l'État, afin d'y favoriser l'Action Sociale. Ces quartiers, dits « difficiles », sont définis selon un critère unique : le revenu médiant par ménage doit être égal ou inférieur à 13 000 € par an.

Ainsi, le quartier République de Guénange est classé « contrat de ville », et bénéficie de la Politique de la Ville.

Ce contrat agit toujours pour améliorer la qualité de vie de ses habitants. Il repose pour ce faire sur trois piliers majeurs : l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'activité économique et sociale et la cohésion sociale. Toujours dans un esprit de « bien vivre ensemble », les actions menées peuvent aussi s'attacher à 2 autres piliers de ce contrat : la

lutte contre toute forme de discrimination et l'égalité homme/femme.

L'État revoit la cartographie définissant ces quartiers tous les 10 ans. En 2023, le gouvernement émettra une nouvelle géographie de ces quartiers. Toutefois, la Municipalité sera vigilante pour maintenir un niveau de vie de qualité pour tous ses habitants, dans le respect des valeurs qui lui sont chères.

Les dernières années ayant été particulièrement axées sur le premier pilier, l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, les actions 2022 ont largement été dirigées vers le développement économique et social, ainsi que la cohésion sociale.

Pour exemple, 2022 a vu se dérouler la seconde édition du forum de l'emploi.

Un espace insertion emploi, sous la tutelle de

l'association Apsis Émergence, permet également aux jeunes d'être dirigés vers des formations ou premières embauches. Très investie dans ce contrat, Apsis propose aussi aux familles des « espaces détente », ou encore des opérations Ville/Vie/Vacances, durant lesquelles les jeunes apprennent la responsabilisation durant des petits ateliers, qui leur permettent par la suite d'accéder à diverses activités comme le ski ou la randonnée.

Les associations CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) et Soliséniors sont aussi des partenaires actifs du dispositif.

Le Centre Social gère l'accompagnement scolaire à raison de deux fois par semaine. La Mezzanine des Ados du Centre Social découle également de ce contrat et les résultats sont très positifs.

LA MEZZANINE DES ADOS

2020 aura décidément été une année charnière pour tous. Suite à tous les bouleversements imposés par cette crise sanitaire, notamment le fameux confinement, l'équipe du centre social a noté un réel et fort besoin de la part des ados. « Sortir de chez eux, certes ! Mais pour aller où ? Il leur fallait un endroit « safe » bien à eux, où ils se sentent libres, tout en étant accompagnés, et c'est justement ce que leur offre le Pôle Ados » nous explique Fabrice Plancke, responsable du pôle. Suite à la forte demande liée au déconfinement, l'équipe a d'ailleurs décidé d'agrandir les plages horaires d'accueil, du lundi au samedi. Les ados ont ainsi un endroit privilégié pour se retrouver, toujours sous la responsabilité d'un animateur.



C'est ainsi que la Mezzanine a été investie de manière exclusive par les adolescents guénangeois.

Un gros succès puisque sur l'année 2022, le centre note 80 inscrits, de 11 à 17 ans. Pour en faire partie, aucune adhésion n'est demandée, il suffit juste de s'inscrire et de présenter une

autorisation parentale. « Nous présentons une lettre aux parents qui explique le but de ce pôle, ainsi ils savent où sont leurs enfants et ce qu'ils y font » développe Romain Baldasso, animateur de l'équipe ados.

L'espace ados est un véritable cocon de détente, où les ados peuvent venir « squatter » au gré de leurs envies, après les cours ou pendant une après-midi trop longue. Entre eux, ils peuvent alors jouer au babyfoot, au billard, au ping pong, aux fléchettes. Certains viennent y faire leurs devoirs et une véritable entraide se crée alors entre les collégiens.



Depuis le début de l'année, les ados ont également la salle polyvalente à leur disposition, idéale pour les parties de ping-pong !

« Ce qui est vraiment intéressant dans ce pôle, c'est le rapport de confiance qui s'est instauré entre les jeunes et l'équipe des animateurs. Nous leur offrons une oreille attentive. Nous sommes toujours à leur écoute pour leurs petits ou gros tracas. Dans ce dernier cas, lorsque nous jugeons un problème trop grave, nous pouvons ensuite faire le lien avec les structures adaptées. Ceci est extrêmement important ! » ajoute Monsieur Plancke.

Les discussions nouées entre les jeunes et l'équipe pédagogique permettent également de préciser et d'aiguiller les projets. « La mezzanine est le centre névralgique de l'Accueil Ados du centre social. C'est en majeure partie grâce aux échanges effectués dans cet endroit que nous pouvons ensuite donner vie à des projets concrets, et les matérialiser lors de l'Accueil Ados » explique Monsieur Plancke. Par exemple, le séjour de cet été avec la semaine ARC-AD est né d'une forte envie des ados de partir camper quelques jours. Les ateliers d'arts numériques et la web TV sont autant de projets qui murissent et se précisent par le biais de la mezzanine. Ces derniers font partie de « l'Accueil Ados ». Pour y participer, une demande d'adhésion de 7 € par an sera demandée.

informations et renseignements :
Fabrice Plancke : 03 82 59 66 84
fabrice.plancke@guenange.com.



La fresque, que l'on doit en grande partie au travail des membres de l'atelier numérique, est l'une des fiertés de la Mezzanine.

LA FÊTE DU QUARTIER RÉPUBLIQUE

Dans le cadre de notre Contrat de ville, la CLCV (association Consommation, Logement et Cadre de Vie) agit également au sein du quartier République, en organisant depuis plusieurs années la fameuse fête du quartier République.

Les enfants du quartier qui ne peuvent pas partir en vacances ont ainsi accès durant plusieurs jours à des activités estivales gratuites. « Toutes les activités proposées sont gratuites, et nous demandons également à ce que les prix de la buvette et de la petite restauration restent abordables. Il faut que chaque budget y trouve son compte » explique Monsieur Malicet, président de la CLCV.



Chaque mois de juillet, les structures gonflables envahissent le parking du centre social pour le plus grand bonheur des habitants. Cette année, la CLCV a également fait participer d'autres associations guéangeoises, comme le judo, le hand ou la pétanque. Le Pôle Ados a tenu un atelier drone, et les Trouvères du Tillet ont proposé un atelier calligraphie. Bati-gère a tenu un stand de jeux de bois et l'Arc Mosellan a sensibilisé les visiteurs au compostage et au tri sélectif. Les parents du quartier se sont aussi prêtés au jeu en organisant divers ateliers : chamboule-tout, course en sac, parcours de trottinette...

Enfin, nouveauté encore pour cette édition, la gendarmerie, la protection civile et la police municipale sont venus renforcer l'éventail d'activités proposées aux Guéangeois, avec notamment un mur d'escalade et un parcours ludique.



LA SEMAINE ARC-AD

En partenariat avec la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan et co-organisée par le Pôle Ados, la semaine ARC-AD fut cet été un peu particulière : pour la première fois, nos ados sont allés camper deux nuits à la base nautique de Guénange ! Au programme : de l'initiation à la voile bien sûr, mais aussi de chouettes randonnées, de la pêche et de bonnes parties de fous rires !



LES JOLIES COLONIES DE VACANCES



Cet été, la municipalité, dans le cadre la Politique de la Ville, et via l'action du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), a pu offrir à onze enfants guéangeois, âgés de 8 à 13 ans, de partir en vacances à Saint Michel en l'Herm, aux portes de l'océan. La colonie, du 23 juillet au 2 août, a permis aux vacanciers diverses activités, comme les baignages, la pratique du paddle, du football, du volley ball, et de splendides randonnées. Monsieur le Maire et Monsieur Schivre, adjoint aux Affaires Sociales, ont accompagné les enfants à la montée du bus.

FORUM DE L'EMPLOI 2022



Pour la deuxième année consécutive, le forum de l'emploi, organisé par le CCAS en partenariat avec Pôle Emploi, s'est tenu le 2 juin à la salle Pablo Neruda. Une trentaine d'organismes proposant emplois ou formations ont répondu présents.

Cette édition était volontairement tournée vers les secteurs d'activités que l'on dit particulièrement en tension (aide à la personne, hôtellerie et restauration, sécurité, etc) et ayant des missions durables à proposer aux demandeurs d'emploi. Ce sont plus de 300 visiteurs qui ont passé le pas de la porte menant au forum.

Le CCAS et Pôle Emploi sont très satisfaits du succès du forum, tout comme les personnes en recherche d'emploi qui y ont participé. « Plusieurs Guéangeois ont ainsi pu y trouver un emploi ou une formation. Une telle réussite nous pousse évidemment à reconduire cet événement l'an prochain. » se félicite Monsieur Schivre, adjoint au Maire.

UNE VILLE SPORTIVE ET ENGAGÉE

OCTOBRE ROSE : UNE IMPRESSIONNANTE MOBILISATION

Cette année, l'équipe municipale a souhaité un événement à la hauteur de l'intérêt qu'elle porte à la lutte contre le cancer du sein. Le pari fut tenu et ce sont 300 Guénangeois motivés qui se sont mobilisés, ensemble, le dimanche 2 octobre dernier.



Zumba Fit a lancé la matinée par un échauffement dans la bonne humeur !



Départ de la course devant le centre social



Les bénéficiaires des roses fabriquées à la main par les bénévoles du Pôle Famille ont été reversés à la ligue contre le cancer.



Avant le départ, Monsieur le Maire a tenu à saluer le courage des participants.



Quelques jours après la course, les agents de la Municipalité ont également montré leur soutien à la cause.

ENTRETIEN AVEC MADAME NOIROT, ADJOINTE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Madame Noirot, vous êtes à l'origine de l'initiative de la course Octobre Rose. C'est un sujet qui vous tient particulièrement à cœur ?

Le cancer du sein touche 1 femme sur 8, cela signifie que nous connaissons forcément une personne dans notre entourage qui est touchée. Nous sommes tous, de près ou de loin, concernés.

La prévention de ce cancer est vitale. En effet, j'aime à rappeler qu'une prise en charge précoce, c'est 99% de chance de guérison à 5 ans.

Cette année, nous souhaitons vraiment une action importante, pour sensibiliser encore davantage les Guénangeoises et Guénangeois (en effet, le cancer du sein touche 1% des hommes). Le but est que nous soyons le plus nombreux possible pour sensibiliser fortement, tout en collectant le plus de fonds possible.

Comment avez-vous envisagé cette journée de mobilisation ?

Nous souhaitons un événement fort et fédérateur. L'inclusivité était une condition majeure : la mobilisation et le soutien doivent être à la portée de tous. Nous avons donc abordé la course plus comme un moyen de se rassembler que comme une performance sportive. L'itinéraire était accessible à toutes les conditions physiques, et le parcours était réalisable autant de fois qu'il était possible à chacun de faire.

Le Pôle Famille avec Nathalie Turin, l'athlétisme, le handball, le club de zumba et le comité des fêtes se sont mobilisés avec l'équipe municipale. J'étais, avant l'événement, déjà très optimiste quant à l'implication des Guénangeois, mais les résultats ont dépassé nos espérances : 300 dossards ont été vendus, et ce malgré une météo des plus repoussante ! Je suis ravie d'un tel engouement, et je remercie encore chaleureusement tous les participants.

Après la course, des ateliers d'échanges et de découvertes étaient proposés.

Ils étaient destinés aux malades, mais aussi aux accompagnants, pour prendre soin de soi pendant et après le cancer : mise en mouvement, détente et équilibre, mise en beauté, activités créatrices et soutien psychologique. Bien sûr, les intempéries ont joué sur la fréquentation. Pour autant, les participants ont partagé ensemble des moments privilégiés, où

ils ont pu s'ouvrir et échanger pleinement, bénéficiant d'un réel soutien de la part des différents intervenants.

Les dossards étaient mis en vente à 3€ et l'intégralité des recettes a été reversée à la Ligue contre le cancer de Moselle. À combien s'élève cette cagnotte ?

Pour la journée du dimanche 2 octobre, nous avons récolté un peu plus de 1000€, par la vente des dossards, et de roses fabriquées par une bénévole du Pôle Famille.

Nous avons poursuivi la collecte durant tout le mois d'octobre à l'accueil du centre social, à la bibliothèque et en mairie. À la fin du mois d'octobre, la collecte totale s'élevait à 1341.59 €.

Ceux-ci seront donc effectivement reversés à la ligue contre le cancer de Moselle, qui œuvre d'une part pour la recherche scientifique, mais aussi, et il ne faut pas l'oublier, pour le soutien et l'accompagnement des personnes malades.

Nous sommes aujourd'hui enchantés de la forte mobilisation des Guénangeois pour Octobre Rose et nous sommes plus motivés que jamais pour 2023 !

D'ailleurs, si vous souhaitez y participer sous quelque forme que ce soit, n'hésitez pas à nous contacter !

GUÉNANGE EN BASKETS : LE SPORT DANS TOUS SES ÉTATS !

Tous les 2 mois, le Conseil Municipal des Enfants se réunit en salle de conseil, accompagné par Monsieur le Maire, Madame Roser et Monsieur Bertolotti, adjoints au Maire.



Deux jolis projets ont émergé lors de ces réunions : le concours un logo pour les écoles (voir page 8) et la création d'une journée dédiée au sport.

Les enfants du conseil étaient unanimes : ils souhaitent faire découvrir à tous les jeunes Guéangeois l'éventail de pratiques sportives disponibles à Guénange. Il est vrai que la ville offre de multiples possibilités, tant par ses infrastructures (terrains de foot, de tennis, de pétanque, gymnase, pistes cyclables, centre équestre) que par sa situation géographique (forêt et proximité de la Moselle). « C'est quasiment impensable de s'ennuyer à Guénange » affirme, enthousiaste, Soanne, du CME. « Il faut savoir profiter de l'extérieur, de la nature. C'est dommage de rester chez soi quand notre environnement nous offre tant à faire, nous voulions insister là-dessus et ainsi convaincre les enfants, les ados et les adultes que Guénange est comme un terrain de sport géant ! »

Outre le fait de motiver leurs camarades par les multiples avantages qu'offre la commune, les enfants du CME étaient en plus ravis de pouvoir partager leurs passions. Ainsi, Lucas, Soanne et Isaac se sont montrés particulièrement ravis de présenter leurs activités respectives : natation, équitation et athlétisme. Devant cet élan de motivation, les élus ne pouvaient qu'être charmés ! Et c'est avec plaisir qu'ils ont pu accompagner les enfants dans la réalisation de leur projet.

« Notre rôle est de les guider, de les soutenir tout au long du projet » nous explique Madame Roser. « C'est aussi l'occasion parfaite pour leur expliquer comment se construit un événement. Il faut en effet penser à tout : l'anticipation, les contacts, les commandes de goodies et de matériel, le déroulé du jour - J, avec bien sûr l'aspect sécurité. Nous pouvons dans ces cas-là toujours compter sur la police municipale et la protection civile. »

Monsieur Bertolotti ajoute : « L'idée des enfants est tout à fait pertinente, et de plus, cela colle parfaitement avec notre actualité, puisque Guénange est labellisé Terre de Jeux 2024 ! »



Une fois le projet validé, les réunions de travail se sont enchaînées rapidement. Il s'agissait une fois encore d'un vrai travail inter-commissions, puisque les commissions affaires scolaires et sport ont été amenées à travailler ensemble sur la mise en place de ce nouvel événement principalement destiné à la jeunesse guéangeoise.

Madame Champion, conseillère municipale, a rejoint l'aventure avec entrain. C'est d'ailleurs son chien Lexy qui pose fièrement sur l'affiche de l'évènement !

Après délibération, le CME a, pour cette première édition, choisi le foot, la pétanque, le basket, le cross, le judo.

Ils ont de plus souhaité innover avec la création d'une marche canine.



« Nous voulions vraiment inclure tout le monde dans cette manifestation » développe Madame Roser. « Tous les prétextes sont bons pour bouger, promener son chien en fait partie ! ». « Ce sont les jeunes élus qui ont fait leur choix pour ficeler le contenu de la journée, ils ont même choisi le nom de l'évènement ou encore ce qu'ils voulaient voir figurer sur le flyer » précise Monsieur Bertolotti.

Tous les jeunes présents, à savoir Louise, Khayna, Khalys, Manon, Soanne, Lucas ou encore Isaac et Ysiah se sont occupés soit de présenter et d'accompagner les différents stands sportifs, soit d'animer le quizz, de remettre les lots aux gagnants du tournoi de foot, du jeu de basket, ou encore de ceux

ayant marqué le plus de points à la pétanque, sans manquer de s'amuser au passage, en musique ou en s'essayant aussi aux différentes activités.

C'est donc le 28 août que la première édition de Guénange en Basket a eu lieu. « Nous sommes ravis de la fréquentation » explique Monsieur le Maire. « Pour une première fois c'est tout à fait encourageant : les participants ont rempli les ateliers tout au long de la journée, l'ambiance était familiale et bon enfant ! » Il ajoute : « Nous souhaitons bien sûr reconduire cet événement, en incluant toujours davantage de clubs et d'associations de notre ville, nous comptons donc sur vous dès l'an prochain ! »

GUÉNANGE
TERRE DE JEUX 2024



Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sont l'occasion de mener, à l'échelle locale, une démarche de valorisation et de développement du sport. Le label « Terre de Jeux 2024 » a pour ambition de permettre à tous les territoires de s'engager pleinement dans l'aventure olympique. Guénange a donc choisi de devenir Terre de Jeux 2024. C'est avec des événements tels que « Guénange en Baskets » que la Municipalité peut contribuer à mettre en avant les bienfaits du sport et partager sa conviction que le sport est essentiel.

Et ce n'est qu'un début !

Les minis jeux guéangeois préparent leur grand retour en 2023, maintenant que le contexte sanitaire le permet enfin !

UNE VILLE QUI BOUGE

FEU DE LA SAINT-JEAN

C'était un des événements les plus attendus de cet été, puisqu'il s'agissait de la soirée d'ouverture de la deuxième édition des Estivales. Toute l'équipe d'organisation était sur le qui-vive, impatiente de festoyer et d'offrir lors de cette soirée un spectaculaire Feu de la Saint-Jean.

C'est hélas désappointé que Monsieur le Maire découvre, au petit matin du jour J, la structure en cendres : celle-ci avait été en effet brûlée dans la nuit, très certainement par des plaisantins, espérant ainsi priver les visiteurs du spectacle.



Parmi les bénévoles qui ont permis de sauver la soirée, nous pouvons citer le comité des fêtes, des élus et bien sûr de nombreux Guéangeois

Mais c'était sans compter sur l'obstination des organisateurs de sauver la soirée ! « Quelle fierté de voir un tel élan de solidarité se déployer en une matinée ! » raconte Monsieur le Maire. « Le comité des fêtes, les Élus et les agents se sont mobilisés, et, grâce à la magie des réseaux sociaux, nous avons pu également solliciter l'aide des Guéangeois. »

Comme toujours, ceux-ci se sont montrés particulièrement généreux, c'est un défilé de voitures apportant des palettes de bois qui a déferlé sur le parking du centre social ce matin-là. « La réactivité fut telle qu'à midi, nous savions

que la soirée serait sauvée ! » rapporte Monsieur Vergne, président du Comité des Fêtes. Plus de temps à perdre, une fois la structure à nouveau opérationnelle, il s'agit de rattraper le retard accumulé et de préparer les festivités (montage du podium et autres installations, préparation de la buvette), tout en gardant des forces pour la soirée !

À 19h00, tout est enfin prêt. Les premiers visiteurs arrivent, enchantés : cette année la présence de jeux en bois ravit petits et grands ! Les rires fusent, la bonne odeur de frites se répand, l'ambiance est au beau fixe, les majorettes s'apprêtent à entrer en scène, quand soudain le tonnerre éclate. Sécurité oblige, le Maire prend la parole, le cœur lourd, pour inviter les gens à se replier chez eux : la fête est finie, il est beaucoup trop dangereux de poursuivre sous ces conditions météorologiques. Pourtant, c'est à nouveau l'obstination de l'équipe municipale et du Comité des Fêtes à tenir leurs promesses qui prendra le dessus, le Feu de la Saint-Jean eut bel et bien lieu le vendredi suivant, lors de la délicieuse soirée médiévale proposée par l'association Les Trouvères du Tillet.

L'équipe municipale remercie à nouveau chaleureusement tous les participants et organisateurs pour leur implication sans faille.

PETITS CHANTEURS À LA CROIX DE BOIS



À la fin du mois de septembre, l'église Saint-Matthieu a accueilli les Petits Chanteurs à la Croix de Bois pour 2 représentations. La commune avait souhaité soutenir l'évènement par le biais d'une subvention. La troupe a su attirer et charmer un public varié : des visiteurs curieux de les découvrir aux amateurs de chorale.

L'abbé Martin Roussel, curé de la paroisse, et le Conseil de Fabrique étaient ravis du succès de cette animation dont les bénéfices devaient contribuer à remettre en état le chœur de l'église.

SALLE VOLTAIRE : LA SAISON CULTURELLE EST LANCÉE

Le comique Marcus a sonné l'heure de la rentrée culturelle à la salle voltaire, le 7 octobre, avec son spectacle « Super Sympa » : un one man show hilarant qui, de part son humour grinçant, a fait l'unanimité parmi les spectateurs. La salle était bien remplie, pour la plus grande satisfaction de l'équipe municipale qui, pour la première fois, avait instauré un système de billetterie en ligne.

Place ensuite à l'Harmonie de Distroff qui a adouci les cœurs lors de sa représentation du 13 novembre.

Toujours en novembre, la troupe des Trouvères du Tillet a régalé petits et grands avec un spectacle de contes et de légendes médiévales.

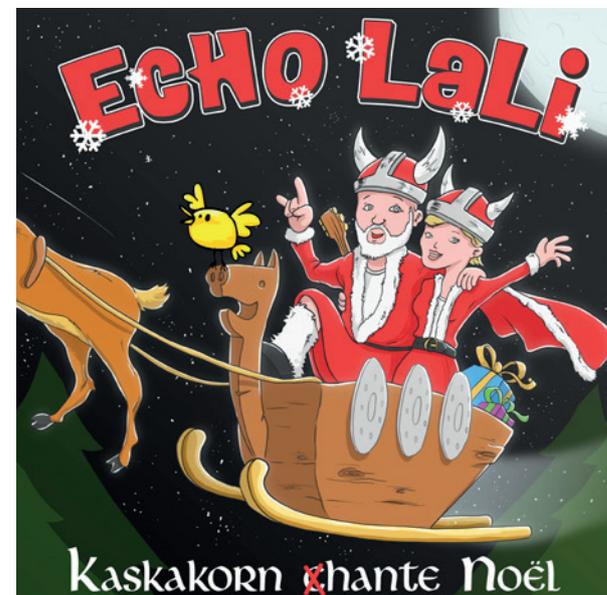
S'en suivra le 7 décembre une projection de « La Terre vue du cœur », diffusion proposée en partenariat avec l'Institut Européen d'Ecologie, et qui sera suivie d'un débat.

Le 18 décembre, la troupe EchoLali montera sur la belle scène de la Voltaire avec un show de Noël pour enfants, garanti 100% Rock and Roll !

Rendez-vous est pris en début d'année 2023 : La troupe Ter de l'Art présentera sa pièce Building le samedi 21 janvier.

Apéro Rock et autres spectacles viendront enrichir la programmation.

« Nous avons à cœur de proposer un programme aussi riche que varié : des pièces de théâtre, des humoristes, des spectacles pour enfants, des soirées musicales... Notre volonté est vraiment d'offrir un calendrier annuel de qualité pour tous les goûts et tous les publics » nous explique Monsieur le Maire.



Rendez-vous à la salle Voltaire le 18 décembre !

RETOUR SUR LES ESTIVALES EN IMAGES



Les marchés nocturnes du 7 juillet et du 9 août ont donné des airs de vacances au boulevard du Parc



Les journées d'initiation au skate par l'association Rawdogs : comme l'an dernier, un beau succès !



Dans le cadre de la soirée culture urbaine, l'association Spray of Art proposait aux jeunes Guénangeois de découvrir l'art du graffiti !



Les traditionnelles Guénange'rit ont mis une ambiance sans pareille au centre social.



Le ciel était dégagé pour la Soirée des Étoiles, une chance pour les astronomes en herbe !



L'association de heels dance a transformé le parking du centre social en véritable dance floor !



Un moment enchanteur à la bibliothèque, grâce au conteur Christian Luzerne.

LA BIBLIOTHÈQUE DE GUÉNANGE EN ACTION

La bibliothèque de Guénange organise régulièrement des ateliers ponctuels. Nous noterons par exemple cette année la présence du conteur Christian Luzerne, venu enchanter petits et grands lors des Estivales, au tout début du mois de septembre.

Les actions menées en partenariat avec le département sont aussi nombreuses, comme lors de « Lire en fête...partout en Moselle », axé cette année sur la découverte scientifique, ou encore « Esprits Livres », dédié aux seniors.

La bibliothèque accueille également la maison de retraite les Glycines tous les jeudis pour des animations, et le multi-accueil Les Coccinelles (avec le relais assistants maternels) pour les « Histoires pour les Touts Petits » les deuxièmes mardis du mois. l'APEI FAS Le Verger de Volkrange fréquente également la bibliothèque pour des ateliers ludiques ou des lectures de contes.

Enfin, un mardi par mois, des ateliers à la parentalité sont menés avec la PMI, pour les 0-3 ans. Parallèlement à cela, la bibliothèque propose des ateliers ouverts à tous : elle a pour mission l'accès de tous à la culture.

Guénange à la une vous propose de revoir ci-dessous les possibilités qui s'offrent à vous toute l'année au sein de notre bibliothèque municipale :

Contes pour enfants : tous les mercredis de 09h30 à 10h30, pour les 0-6 ans, sur planning

Jeux de société : mercredi de 14h00 à 16h00, sur planning, pour les 6-12 ans

Échanges autour du livre : tous les vendredis de 14h00 à 17h00 – tout public

Atelier Origami : samedi de 09h30 à 11h30, sur planning, tout public

La bibliothèque étoffe encore son panel de propositions avec un nouvel atelier, Initiation au théâtre, à destination des 6-10 ans, les samedis matin. L'occasion d'apprendre à développer son imaginaire, de prendre confiance en soi, ou encore d'apprendre à maîtriser la prise de parole en public.

Depuis mai 2022, l'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour les moins de 18 ans, Guénangeois et autres !

Renseignements et inscription auprès de Madame Grodidier au 03 82 50 82 58 / bibliotheque.guenange@guenange.com

LA PAROLE AUX LOCAUX

VIE & CULTURE AVIS DE RECHERCHE

Quand un village devient une ville...
Vie et Culture recherche tous documents, photos, livres, journaux, concernant Guénange ancien ou nouveau.
L'habitat, la construction, la démolition sont ciblés en vue de l'exposition prévue en tout début juin 2023.
Merci d'avance à toutes et tous.



Contact : Bernard Lécrivain
bercol.lecrivain@wanadoo.fr / 06 12 81 86 16

RAWDOGS

En plus des créneaux habituels, notre association propose désormais des séances spéciales débutants les dimanches de 16h30 à 17h30. La séance de découverte est gratuite, et le prêt du matériel (protections incluses) est assuré par nos soins. Nous vous attendons nombreux !

LA VILLE DE GUÉNANGE ET L'ASSOCIATION RAW DOGS
VOUS PROPOSENT DES

COURS DE
SKATE BOARD

SAMEDIS : 14H00 - 16H00
DIMANCHES : 14H00 - 17H30
GYMNASSE SAINT-MATTHIEU - GUÉNANGE
INSCRIPTIONS AU 06 44 76 37 64



TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION
PANNEAU POCKET

Événements locaux, actualités
de la commune, informations
coupure réseaux, alertes météo
et bien plus encore !



L'U.N.C. S'EXPOSE



Le 10 septembre 2022, dans le cadre des deux journées des associations organisées par la mairie, notre association U.N.C. (Union Nationale des Combattants) était présente sur un stand.

Notre association, qui perpétue la mémoire de nos anciens soldats qui ont combattu pour la liberté de notre pays, a présenté : des brochures mémorielles et exposé des panneaux didactiques pour expliquer ses actions.

L'U.N.C. accueille tous ceux qui ont œuvré à la défense de l'intégrité de notre pays. Ainsi les soldats de France, les militaires en OPEX et les anciens OPEX, les gendarmes, les sapeur-pompiers sont les bienvenus à l'association. Nous accueillons également les sympathisants.

Que deviendraient les journées patriotiques de l'année sans les drapeaux qui rehaussent les cérémonies ?

Pour assurer la pérennité de l'U.N.C., le comité a besoin de volontaires qui sont prêts à prendre le relai.

Faites-vous connaître :

Président : R. Ziegler / 06 83 49 78 74

Secrétaire : J-L Rousseau / 03 82 50 86 55

Trésorier : J. Schmitt / 03 82 50 74 80

SOLISENIORS

Grâce à la participation de Soliséniors, l'action nationale des chèques vacances (ANCV) mais aussi des aides de la caisse d'assurance retraite (CARSAT), de la municipalité de Guénange, un groupe de séniors (adhérents à l'Association Soliséniors de Guénange) ont pu profiter d'un séjour d'une semaine en pension complète en Alsace, plus précisément à la Petite Pierre du 09 au 16 octobre 2022.



Les usagers ont pu découvrir l'Alsace du Nord, la ville de Colmar capitale des vins d'Alsace, le musée du pain d'épices de Gertwiller ainsi que la ville de Saverne. De multiples activités étaient au programme : séance de gym douce, visite pédestre, Karaoké, pétanque, danse, jeux de société, soirées animées, encadrés par des animateurs compétents. Nos séniors ont partagé un moment convivial et chaleureux entre amis. Ce séjour leur a permis de créer des liens et de rompre l'isolement.

À quand le prochain séjour ? PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !

LES DONNEURS DE SANG



L'association des donneurs de sang de Guénange, Bertrange et Bousse est composée d'une quinzaine de bénévoles au service des citoyens de ces trois communes.

Elle est soutenue par une centaine d'adhérents. Ses missions sont multiples :

- Préparer les salles où les collectes de sang sont effectuées
- Distribuer une collation aux généreux donneurs.
- Promouvoir le don du sang

L'association participe aux différentes journées des associations dans les trois communes.

Cette année nous sommes allés à la rencontre des élèves de CM2 des trois communes pour les sensibiliser au don du sang et ainsi devenir des ambassadeurs auprès des adultes les entourant. À cette occasion une mini bande dessinée fut distribuée. Il est possible maintenant de prendre rendez-vous sur le site « Mon RDV Don du Sang » pour participer à une collecte.

Je profite de cette tribune pour lancer deux appels.

Le premier, venez nombreux donner votre sang afin de sauver des vies.

Le deuxième, rejoignez notre association, comme toute association il nous manque des volontaires.

Enfin je voudrai remercier les trois communes pour le soutien qu'elles nous apportent.

STRAUCH Gilbert secrétaire de l'association.

Contact : Jacques Querel
querel.jacques@bbox.fr / 06 59 32 97 70

LES MAJORETTES

L'association des Majorettes L'Espérance de Guénange a redémarré le 7 octobre.

Deux groupes se sont formés : grandes et petites. Nous comptons 20 filles pour cette nouvelle année. Les entraînements se passent au COSEC.



Contact : Cathy Sauvage
cathymini21@live.fr / 06 74 24 30 87

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE BASSE MOSELLE : SNBM



La fête des champs golots est une ancienne tradition venue des Vosges.

En patois, cela signifie les champs coulent. En effet, au printemps, avec la fonte des neiges, des ruisseaux se formaient dans les talus au bord des champs. Les enfants fabriquaient alors toutes sortes de petites embarcations qu'ils décoraient et allaient faire flotter dans ces rigoles. Ils jugeaient la valeur esthétique de chaque petit bateau.

La SNBM souhaite relancer cette tradition en organisant son propre concours qui aura lieu le dimanche 26 Mars 2023 et sera ouvert à tous les enfants des environs.

Le principe est simple : les jeunes créateurs sont invités à fabriquer et à décorer un bateau à partir de matériaux de récupération (boîte de fromage, polystyrène, barquette, etc...)

Dimanche, à partir de 14h00, les participants sont attendus au club avec leur bateau. Chaque enfant fera flotter son bateau sur la Moselle. Un jury, composé des membres du club de voile, notera les bateaux en fonction de leur esthétique et de leur capacité à flotter. Un classement sera énoncé et primé à l'issue de la présentation des embarcations.

Durant le concours, les caravelles de la SNBM seront à disposition des petits et des grands pour des séances découverte de navigations grande nature.

Contact : Roger Holtz
contact@snbm.fr / 06 85 94 08 92

LES 4 PRINTEMPS



C'est reparti ! L'association des 4 printemps se réunit tous les jeudis au centre social Louise Michel à partir de 14h pour partager un moment de convivialité.

Jeux, musique, loto, fête des anniversaires, goûter, repas de fin d'année sont au rendez-vous. Un bus est mis à la disposition des personnes qui ont des difficultés à se déplacer. Une cotisation annuelle de 25 € est demandée.

Venez nous rencontrer et partager un moment agréable avec nous !

Contact :
La présidente Claudette Laforgue
06 87 07 09 66
laforgue.claudette@gmail.com

PARTENARIAT MATCH - CROIX-ROUGE

Un partenariat entre la Croix-Rouge et le magasin Match de Guénange a vu le jour début mars 2021. Celui-ci est le fruit d'un travail engagé par la directrice du Match Madame Marie Noëlle Moock et Jean-Noël Pontoire responsable de l'antenne guénangeoise.



Les denrées rétrocédées par le magasin au profit de la Croix-Rouge, sont des denrées en date

limite de commercialisation: celles-ci doivent être distribuées aux bénéficiaires de l'aide alimentaire le jour même.

Mi-mars 2021, le ramassage et la distribution de produits frais donnés quotidiennement ont été mis en place au profit aux bénéficiaires (laitage, viande, charcuterie emballée, plats cuisinés, pain, viennoiseries, fruits, légumes, ...)

Le ramassage journalier s'effectue du lundi au samedi par le véhicule de la Croix-Rouge ou d'un bénévole, les denrées sont réparties entre Guénange et Thionville.

Les mardis, jeudis, samedis en matinée, deux ou trois bénévoles s'activent à la préparation de paniers. Sur appel téléphonique, ceux-ci sont distribués en fin de matinée aux bénéficiaires. Ce partenariat avec Match qui évite la perte de nourriture représente un plus indéniable en produits frais en sus de la distribution

mensuelle pour la cinquantaine de foyers en difficultés du secteur Guénangeois.

Entre mars 2021 et fin septembre 2022, pour la seule antenne guénangeoise, des denrées issues du MATCH ont permis à une quarantaine de familles bénéficiaires de l'aide alimentaire de recevoir mensuellement 3 à 4 colis ; complément substantiel à la distribution mensuelle de produits de première nécessité.

Après 1 an et demi de pratique, le magasin MATCH et la Croix-Rouge se félicitent de cet excellent résultat pour le plus grand bien des familles nécessiteuses. L'équipe de bénévoles de l'antenne locale est bien sûr très motivée par ce succès. Merci à notre partenaire MATCH, régulier, ponctuel, accommodant. On continue sur cette lancée !



LA BRASSERIE ARTISANALE DE GUÉNANGE EST MOSL

La brasserie artisanale La BAG est installée à Guénange depuis plus de 3 ans. Maryline Kowalczyk, passionnée de bières artisanales depuis de nombreuses années, en est l'instigatrice. Après un passage en Angleterre et une formation à Nancy, elle a décidé de se lancer dans le brassage de bières de type anglaises.

Dans son local, elle dispose d'une cuve de 3 hectolitres et brasse différentes variétés de bières : bière blonde dorée, bière ambrée, bière noire, bière d'hiver et bière de printemps.

Tout récemment, la commune a appris la labellisation MOSL de la première brasseuse indépendante de Moselle ; en effet depuis juin 2022 elle dispose de ce label départemental sur trois de ses produits, un gage de qualité.

Une production 100% artisanale et locale

Tout est réalisé à la main, du concassage à l'embouteillage. Un travail très prenant pour cette ancienne directrice de la communication qui a décidé de faire de sa passion une activité à part entière.

Ses produits sont à retrouver notamment à l'Intermarché et au Match de Guénange !

Pour plus d'informations :
Facebook : @LaBAGBrasserieArtisanale
Site web : www.la-bag.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Ils ont vu le jour

Bienvenus aux nouveaux petits Guéangeois et sincères félicitations aux jeunes parents.



Sanad EL BOUNY - 13/03/2022	Amanda GRANDJEAN - 11/06/2022
Eliott LÉGER - 22/03/2022	Maël DEFOSSEZ - 24/06/2022
Maria-Anaïs FELLAH - 22/03/2022	Arsène KUBANEK - 26/06/2022
Romy VAN EUNEN-HURIEZ - 23/03/2022	Zayed OUGHZIZA - 29/06/2022
Livia BOX - 31/03/2022	Emma BLAISE - 02/07/2022
Marlon STRAUCH SAVARIS - 09/04/2022	Léandre PICARD - 06/07/2022
Milan ANTRET - 11/04/2022	Anas DAKICHE - 07/07/2022
Emma MELLOULI - 12/04/2022	Keyan DIAS - 07/07/2022
Diego MAURY - 13/04/2022	Sohan MARCHAL - 13/07/2022
Esteban MANCINA - 13/04/2022	Massin GHAJJI ABDESSAMAD - 17/07/2022
Alicia BEUCLER - 13/04/2022	Yasmine BELMOKHTAR - 20/07/2022
Jennah BAUMANN - 19/04/2022	Alex KINTZINGER - 22/07/2022
Thiago JEITZ - 18/04/2022	Rym DRIOUICH - 24/07/2022
Maxence MERLOT - 02/05/2022	Inaya AMSAFA - 26/07/2022
Alba PEZZOTTA - 28/04/2022	Julia POULAIN - 05/08/2022
Iyad BOUKHALFA - 29/04/2022	Sam ARHMANI - 07/08/2022
Anas Mohamed BELDI - 17/05/2022	Waël MAHIEDDINE - 18/08/2022
Johaïna BENHAYOUN - 21/05/2022	Maddy LOPES - 29/08/2022
Medyn SKRIJELJ - 22/05/2022	Lyes BITI - 31/08/2022
Fahed ELGUENDOZ - 24/05/2022	Ninon MARTINEZ - 01/09/2022
Yanis KINTZIG - 27/05/2022	Mani SAFER - 01/10/2022
Joshua BRUNNER HOLI - 28/05/2022	Charis TAYLOR WANG - 12/10/2022
Maryam OUNISSAR - 02/06/2022	Andréa MASSARO - 14/10/2022

Ils nous ont quittés

Sincères condoléances aux familles et aux proches.



Louis CHARLIER - 12/01/2022	Christian RUPPEL - 22/06/2022
Jean-Pierre CHAPEAU - 19/03/2022	Germaine BRETON veuve SALINGUE - 24/06/2022
René MANTOVANI - 19/03/2022	Annick WCISLO - 01/07/2022
Natalina LAORETTI veuve BENEDETTI - 18/03/2022	Slimane KADDOURI - 04/07/2022
Gérard NEUKIRCH - 23/03/2022	Gaetana PINTORE - 05/07/2022
Michel KLUSA - 26/03/2022	Georges FEID - 10/07/2022
Hélène KOZAK - 13/03/2022	André MALJEAN - 14/07/2022
Marcelin CHAUDY - 04/04/2022	Jeanne MACK veuve DUCROS - 22/07/2022
Annie BARBIER - 04/04/2022	Irène KRIJAVOSKI veuve HENRY - 26/07/2022
Diego GARCIA CAMARENA - 07/04/2022	Guy FOURRIER - 29/07/2022
Pierre PEYREFORT - 14/03/2022	Dolorès REJON MORENO veuve VILLENA - 26/07/2022
Erna HOVALD veuve LEYK - 12/04/2022	Jean BORGESSE - 02/08/2022
Jean RENAUDIN - 12/04/2022	Gilles POTIER - 08/08/2022
Mélina FATUM veuve SCHIO - 22/04/2022	Jacqueline PAULY veuve KIRSCH - 15/08/2022
Sébastien DUBOIS - 25/04/2022	André LECLERE - 15/08/2022
Zidouma ROUABHI veuve MOUSSAOUI - 27/04/2022	Jean WOZNIAC - 19/08/2022
Bernard FOIGNANT - 22/04/2022	Gisèle ABERLAN épouse MESTACH - 21/08/2022
Pierre LAVALADE - 11/04/2022	Irena STACHOW épouse LAFFINEUR - 26/08/2022
Marie Louise MALINKA épouse GUERMERT - 28/04/2022	Elfriede MALRIAT épouse GUTFRIED - 31/08/2022
Roger KLUSA - 01/05/2022	Pierrette LOURDAULT veuve EHRHARDT - 06/09/2022
Simone NIOCEL veuve FRANCOIS - 04/05/2022	Marie GEROLT épouse REGIN - 07/09/2022
Danièle BOUBEL épouse BALDAUF - 07/05/2022	Antonio MASALA épouse BOMONT - 12/09/2022
Josette MAES veuve THOMAS - 07/05/2022	Paulette LAVALADE veuve MUSLER - 19/09/2022
Carmelo RODA - 08/05/2022	François JACQUES - 21/09/2022
Nicole ERNST veuve ANDRETSKO - 08/05/2022	Joseph VAILLANT - 24/09/2022
Paola VOLTURO veuve CALCAGNO - 11/05/2022	Odile CHABAS veuve BARBÉRY - 02/10/2022
Michelle FATH veuve FRECAUT - 10/05/2022	Luc VANDEWALLE - 05/10/2022
André THOMAS - 22/05/2022	Yves BECKER - 04/10/2022
Emil CENCIC - 23/05/2022	Annick HUGUET veuve DENIELLE - 05/10/2022
Gilberte LANAILLE veuve VERDUN - 29/05/2022	Ilario PASSARELLI - 06/10/2022
Micheline TERPEREAU veuve ECHIRPEAU - 31/05/2022	Béatrice POITRENAUD veuve PLANTEGNET - 14/10/2022
Jeanne DESMIS épouse DEVAUX - 03/06/2022	Farid DAHMAN - 15/10/2022
Edmond GUÉPRATTE - 10/06/2022	Eleonora BEHR veuve BERESZYNSKI - 19/10/2022
Etiennette MALAPEYRE - 12/06/2022	Odette LEFEBVRE veuve MARSEILLE - 25/10/2022
Jacques DALVAL - 19/06/2022	
Monique MELCHIOR veuve ODRIAN - 21/06/2022	
Thierry BEUCHER - 21/06/2022	

Ils se sont unis

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés et pacsés !

Laurent GILARDEAU et Ana SOUSA FERNANDES - 02/04/2022
Cyril NEYBECKER et Camille RIBAL - 09/04/2022
Daniel TAVARES LOPES et Géraldine JACOBS - 30/04/2022
Jérémy REMEN et Ophélie BAGNASCO - 14/05/2022
Michel GARNI et Frédérique BENCHERIF - 21/05/2022
Serge TUNEZ et Laetitia SANTORO - 21/05/2022
Raphaël LINHARES et Aurore FELLAG - 28/05/2022
Florian DARQUES et Cindy SCHMELTER - 18/06/2022
Jean-Luc MAUVET et Nathalie FRANCOISE - 18/06/2022
Thibaut DILOISY et Tiphaine BAPTISTE - 25/06/2022
Vivien DUBOIS et Emilie HOLSTEIN - 25/06/2022
Mathieu PORTEN et Caroline LAGNEAUX - 16/06/2022
Michaël SCHMITT et Virginie MANFRIN - 06/08/2022
Claude MALICET et Andrée SCHNEIDER - 06/08/2022
Paulo PINTO et Fanny MICHEL - 13/08/2022
Thomas MAFFEIS et Marie TERVER - 13/08/2022
Gilles SARAZIN et Marie Line KREBS - 27/08/2022
Ichame MESSOUSSI et Safina AÏSSA ABDI - 03/09/2022
Jérôme LEBACQ et Stéphane BENARD - 10/09/2022
Didier SCHILTZ et Aurélie PLAYEZ - 10/09/2022
Lahouari DADI et Fatiha MAMAR - 17/09/2022
Sylvain NACHTEGAEL et Emmanuelle BARBIER - 24/09/2022
Jawad LAKTAF et Myriam SADOUKI - 01/10/2022
Grégory BALLAND et Candice ALFIDEO - 29/10/2022

RECENSEMENT INSEE 2023

À partir du 19 janvier, vous recevrez dans votre boîte aux lettres un papier vous invitant à répondre à la demande de recensement via internet. Toutes les modalités seront expliquées dans ce courrier. Néanmoins, un agent recenseur pourra se présenter à votre domicile à partir du 23 janvier si la démarche n'a pas pu être effectuée de manière informatique, afin de vous aider à la finaliser.

Il vous est par ailleurs possible de postuler auprès de la Mairie de Guéange en qualité d'agent recenseur, n'hésitez pas à envoyer votre candidature au service RH de la ville : ophelie.begel@guenange.com

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



Tout d'abord, nous tenions à féliciter Marie-Rose Cintas pour le travail accompli durant ces deux années en qualité d'adjointe au Maire. C'est avec plaisir qu'elle continuera son travail à nos côtés en tant que conseillère municipale de la majorité dans notre action pour la commune. Nous souhaitons également remercier l'ensemble du Conseil Municipal qui, loin

des clivages politiques et médiatiques, ne s'est pas livré à des échanges puérils, mais a su reconnaître les qualités professionnelles d'une élue investie. Monsieur le Maire a toujours souhaité que le Conseil Municipal travaille de façon constructive. Donc non ! Au grand dam de la presse, ni griffes à sortir, ni échauffourée lors du Conseil Municipal mais des élus responsables qui échangent avec respect.

Le travail d'élus n'est pas un long fleuve tranquille, nous le savons tous. Cela demande beaucoup de temps et de sacrifices personnels, mais face aux résultats obtenus, la majorité ne peut que se féliciter de l'amélioration déjà obtenue du cadre de vie des Guénangeois.

Nous profitons de ces lignes pour souhaiter la bienvenue au nouveau directeur général des services, Monsieur Frédéric Gatti, qui va insuffler une nouvelle dynamique au sein de nos services municipaux.

Un point sur les charges énergétiques

Les charges énergétiques de la commune ont subi un accroissement exponentiel impactant le budget communal, passant de 300 000 € à plus de 850 000 €, nous obligeant encore à revoir à la baisse une partie de nos dépenses. Il s'agit donc maintenant de persévérer dans notre choix d'orienter nos dépenses vers des investissements durables. C'est pourquoi l'ensemble des élus de la majorité ont été sollicités afin de réfléchir et proposer des solutions pour réaliser des économies et enrayer toutes ces augmentations. Des pistes ont été retenues : l'abaissement de la température des bâtiments à 19°C, la limitation et l'optimisation des transports de personnel par la mutualisation

des trajets ou encore la mise en place de l'extinction partiel de l'éclairage public. À cette démarche ont été associés les habitants, le personnel communal et les associations, ceci dans le but de lutter contre le gaspillage énergétique au quotidien. Conscients de l'impact de cette situation, nous nous devons, collectivement et individuellement, d'être les plus exemplaires possible.

Un travail sur les améliorations énergétiques

Les Guénangeois font déjà des efforts quotidiennement pour réduire leurs coûts énergétiques. Nos prédécesseurs, quant à eux, n'ont pas anticipé l'évolution de ces coûts. Nous allons redresser la barre et ce dès maintenant en doublant le nombre de luminaires existants à technologie LED. Pour information, les 10% réalisés sous l'ancienne municipalité ne l'ont été par choix mais effectués principalement par des promoteurs privés dans leurs lotissements. Aujourd'hui, grâce à ces travaux lancés par l'équipe municipale en place, c'est plus de 55 000kW d'économies réalisées pour la ville et pour la planète ! Nous travaillons également sur l'isolation de nos bâtiments publics subventionnables ou encore sur le calorifugeage des conduites de chauffage. Dommage, pour cette dernière, il s'agit d'une prestation qui, bien que gratuite, n'avait pas été réalisée par nos prédécesseurs.

Notre démarche ne s'arrêtera pas là ! Nous attendons le rapport que nous avons sollicité sur l'état de nos bâtiments, nous allons également nous concentrer sur la réduction de nos consommations d'éclairage public en intégrant des ballasts électroniques qui peuvent encore réduire notre consommation de près de 60%. Nous avançons vers une généralisation de l'installation d'éclairage LED et la mise en place de bornes pour voitures électriques sur notre commune.

Le travail des élus de la majorité continue et s'adapte dans un contexte toujours plus difficile en restant à votre écoute et à vos côtés.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous serons ravis de partager avec vous un moment lors des événements communaux au programme de décembre !

Vos élus « Osez Guénange avec Pierre Tacconi »

Guénangeoises, Guénangeois,

Les crises succèdent aux crises et après la COVID, bien qu'une énième vague soit annoncée, nous subissons une inflation galopante où les prix s'envolent et les dépenses d'énergie explosent.

Encore une fois, les tranches les plus fragiles de notre société sont les plus impactées.

NOUS TOUS, élus de proximité, devons être vigilants et ne pas laisser les plus démunis sombrer dans la précarité.

Pour revenir à Guénange, la vie municipale n'est pas un long fleuve tranquille pour les élus de la majorité.

Voici une 3ème démission d'adjoint en à peine plus de 2 ans d'exercice.

Démission aux motifs les plus confus, certains légitimes comme le problème d'incompatibilité entre les vies professionnelle-personnelle et charge d'adjoint, d'autres plus discutables comme la motivation du personnel, sachant qu'il y a eu plusieurs embauches sur ce mandat, donc du personnel « choisi ». Au-delà de ces motifs structurels, n'y a-t-il pas un malaise plus profond au sein de l'équipe municipale ?

Et si nous voyons un pilote bien installé aux commandes, y-a-t-il un équipage dans l'avion ?

Lors du conseil municipal de septembre il a été abordé l'avenir de l'EHPAD « Les Glycines », la municipalité se dirige vers une vente de la structure, qui, rappelons le, était née de la volonté de JM AUBRON et son équipe d'offrir à nos anciens un lieu de vie, au tarif adapté à notre population. Nous ne demandons qu'à croire notre Maire, qui affirme que tout sera encadré et que rien ne changera. Mais lors d'une transaction commerciale force reste à celui qui amène les capitaux.

Il nous a été annoncé des travaux à réaliser, chiffrés à 500000€, puis 800000€ sans que nous en ayons le détail. Rappelons que l'emprunt couvert par le loyer versé par Theras Santé est arrivé à échéance, ce même loyer peut donc servir à réaliser des travaux.

Sans parler du quasi million d'euros prévu pour la 3ème place devant l'Hôtel de Ville.

Devant tant d'incertitudes nous avons voté contre les « perspectives d'avenir de la MAPA ».

Pour finir sur une note positive, à l'automne le groupe scolaire « La Canopée » a été inauguré. En grandes pompes comme il se doit, car les constructions d'écoles primaires se font rares par les temps qui courent.

Longue vie à cette école, un projet initié et lancé par l'équipe municipale précédente, continué et achevé par l'actuelle majorité.



Un bel exemple de continuité de la vie municipale. Les vrais projets structurants deviennent réalité lorsqu'ils sont partagés, quelque soit l'équipe qui gère la Commune.

Comme vous le voyez, Madame, Monsieur vos élus de « Unis, Vivons Guénange », loin de tous débats partisans sont soucieux de l'avenir de Guénange et restent force de proposition.

Le 20 octobre 2022

Vos élus de « Unis, Vivons Guénange »

Retrouvez nous sur f : Unis, Vivons Guénange



PROGRAMMATION

Décembre 2022



Du 21 novembre
au 12 décembre

Collecte de jouets

Un geste pour que chaque famille puisse profiter de la magie de Noël !

Du 28 novembre
au 13 décembre

Concours Sapin de Noël

Décorez votre sapin, envoyez-nous la photo et gagnez des cartes cadeaux !

4 décembre

Marché de Noël

Marché de Noël du Comité des Fêtes - De 10h00 à 18h00 - Salle Pablo Neruda

7 décembre

La Terre vue du Cœur

De Hubert Reeves - Salle Voltaire - 14h00 - Entrée libre

4, 9 et 18
décembre

Chasse aux décorations

Aidez le Père Noël à retrouver ses décorations perdues !

16 décembre

La véritable histoire du chocolat chaud

Spectacle pour enfants à la bibliothèque de Guénange - 17h00 - sur inscription

16 et 18
décembre

Chants de Noël

Venez chanter avec nous !

18 décembre

Marché de Noël

Venez à la rencontre du Père Noël lors du marché de Guénange !
De 9h00 à 15h00 - Place Saint Benoît

Spectacle de Noël

Spectacle pour enfants d'Echo Lali :
Kaskakorn chante Noël ! Salle Voltaire - 16h30

Beaucoup d'autres événements vous attendent,
rendez-vous sur la page Facebook de la ville !

